

L'édito

Préserver notre environnement, valoriser nos atouts et, surtout, préparer l'avenir sont des préoccupations majeures du département de l'Aude en matière de développement durable.

Territoire de contrastes et de richesses naturelles exceptionnelles, l'Aude est à la fois fragile et précieuse. Face aux effets de plus en plus visibles d'un changement climatique qu'elle subit, peut-être plus que tout autre – sécheresses, incendies, menaces sur la biodiversité – notre responsabilité collective est immense et nous oblige à faire de sa préservation la boussole de toutes nos décisions.

Les incendies de l'été 2025 sont là pour nous le rappeler.

Après la catastrophe, plus que par le passé, il nous appartient de renforcer nos actions pour protéger nos ressources en eau, nos espaces naturels, nos paysages et notre biodiversité. C'est à cette seule condition que nous protégerons notre cadre de vie, notre économie locale et notre art de vivre.

Mais préserver et protéger ne suffit pas. Le développement durable doit aussi se penser comme une dynamique positive tournée vers l'avenir. Nous disposons d'atouts remarquables : une agriculture diversifiée, un patrimoine naturel et culturel riche et reconnu, des savoir-faire locaux, et une capacité d'innovation et de résilience portée par les acteurs du territoire. À travers toutes ses politiques publiques le département agit pour valoriser ces forces, soutenir les transitions écologiques, énergétiques et sociales, accompagner les communes, les associations, les entreprises et les citoyens dans des projets créateurs de sens, d'emplois et de cohésion.

Ce rapport témoigne de notre volonté d'inscrire chacune dans une approche responsable et transversale : mobilités plus durables, bâtiments plus sobres, solidarités renforcées, commande publique exemplaire, éducation à l'environnement, soutien aux initiatives locales, et tant d'autres...

Le document que vous avez entre les mains souligne les progrès accomplis et nous rappelle qu'agir aujourd'hui, c'est tenir un pacte avec les générations futures. Nous avons le devoir de leur transmettre un territoire vivable, solidaire et attractif. Ce pacte repose sur la lucidité face aux défis, sur la constance de l'engagement public et sur la coopération avec l'ensemble des forces vives de l'Aude. Il nous oblige à penser le long terme, à faire des choix responsables et à placer l'intérêt général au cœur de nos décisions.

Cet état d'esprit nous anime et je ne doute pas une seconde qu'ensembles, élus, agents départementaux, partenaires et citoyens, nous réussirons à bâtir un département plus sobre, plus juste et plus résilient.

C'est avec cette ambition, cette exigence et cette confiance en l'avenir que le Département de l'Aude poursuit son action pour un développement durable, juste et partagé.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Hélène Sandragé

Présidente du Conseil départemental de l'Aude

Directeur de la publication : Bernard Le Floc'h, directeur général des services Rédaction : direction générale adjointe transition écologique, services du Département de l'Aude Coordination : direction générale adjointe transition écologique Maquette et mise en page : communication interne – Crédits photos et illustrations : Département de l'Aude - Imprimé par l'imprimerie départementale

Sommaire

Le présent rapport rend compte des actions les plus significatives de développement durable réalisées au sein de la collectivité en 2025, il se décline autour des 5 finalités du développement durable.

AXE 1 LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

AXE 2 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

AXE 3 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

AXE 4 RENFORCER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

AXE 5 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE ET SOLIDAIRE

Introduction

Face aux défis climatiques, sociaux et économiques, le Département de l'Aude agit au quotidien pour construire un territoire solidaire, résilient et durable. Par ses compétences de proximité et ses politiques publiques, il accompagne les Audoises et les Audois à chaque étape de la vie, tout en préparant l'avenir des générations futures. Ce rapport de développement durable présente les actions les plus significatives conduites en 2025. Il témoigne d'un engagement collectif, transversal et concret en faveur de la transition écologique, de la cohésion sociale et d'un développement équilibré des territoires.

Le développement durable repose sur un équilibre entre trois dimensions indissociables :

- 🕒 la performance environnementale,
- 🕒 l'équité sociale,
- 🕒 l'efficacité économique.

Ces principes irriguent l'ensemble des politiques départementales. Fidèle à sa vocation de collectivité de proximité, le Département de l'Aude place le « prendre soin » au cœur de son action : prendre soin des personnes, des territoires, des ressources et du cadre de vie.

Conformément au cadre réglementaire, ce rapport est structuré autour des cinq finalités nationales du développement durable :

1. Lutte contre le changement climatique

2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

3. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

4. Épanouissement de tous les êtres humains

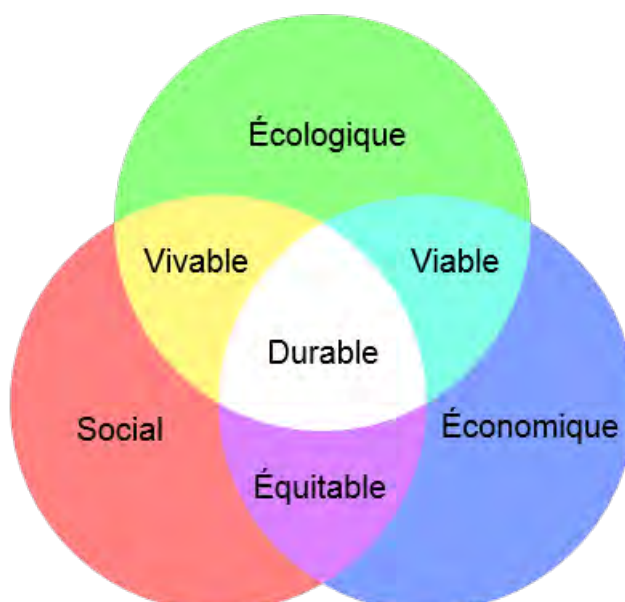
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Il illustre la manière dont les compétences départementales contribuent concrètement aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Ce rapport est présenté en même temps que le Débat d'Orientations Budgétaires. Au-delà des réalisations 2025 qui constituent le corps de ce rapport et illustrent par l'exemple les engagements et réalisations du Département, il comporte désormais une première partie, cette année très synthétique, sur quelques enjeux identifiés du territoire.

En effet, dans le cadre des engagements de la France en matière d'objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'INSEE compile et suit désormais de multiples indicateurs issus de plusieurs organismes, dont la plupart sont déclinés à l'échelle départementale. Les chiffres disponibles ne portent pas toujours sur l'année précédente, mais sont mis à jour dès que la donnée existe, permettant un suivi de leur évolution. Pour cette première année, certaines données ont été sélectionnées, en lien notamment avec les compétences et politiques du Département. Cette analyse des principaux enjeux pour l'Aude (données brutes et données comparées) pourra être approfondie dans les années à venir en fonction de l'intérêt suscité et des besoins de la collectivité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cohésion sociale

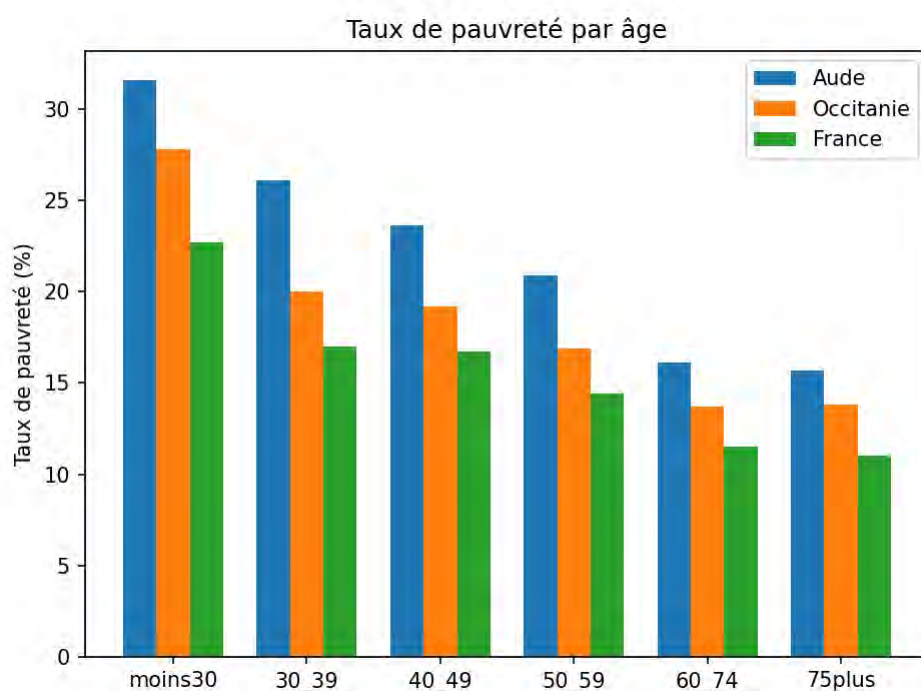
Pauvreté par âge

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

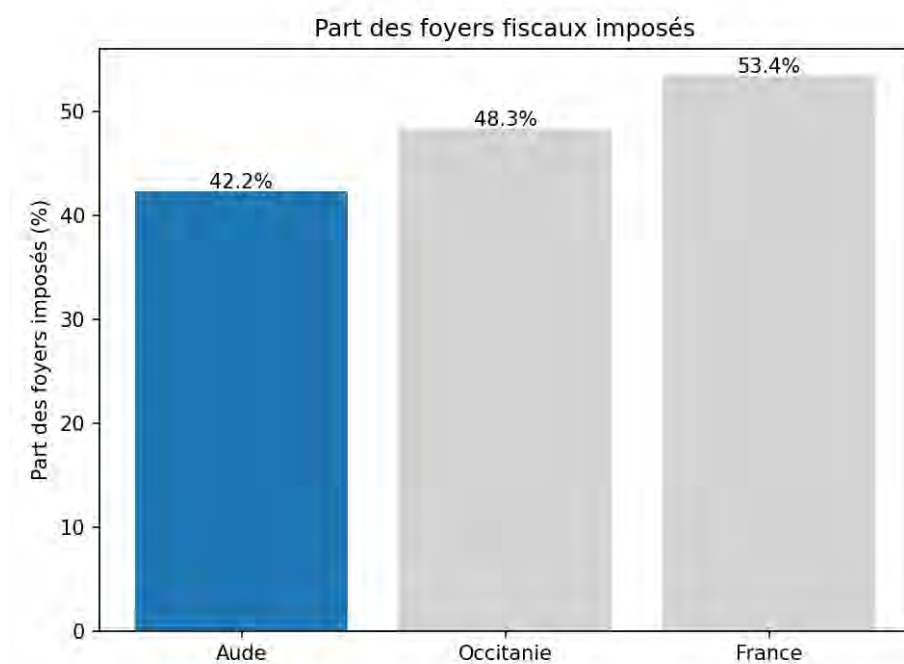
ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE



Les jeunes sont particulièrement touchés dans l'Aude : près d'un jeune sur trois vit sous le seuil de pauvreté, un niveau supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Source : INSEE

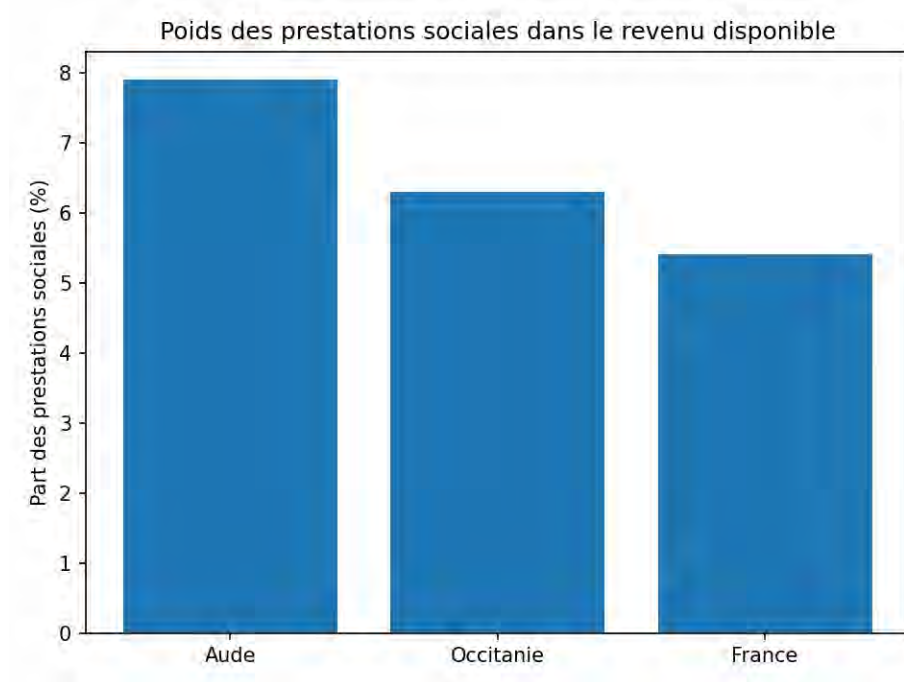
Part des foyers fiscaux imposés



La part de foyers fiscaux imposés est plus faible dans l'Aude que dans la région et en France, reflet des niveaux de revenus globalement plus modestes.

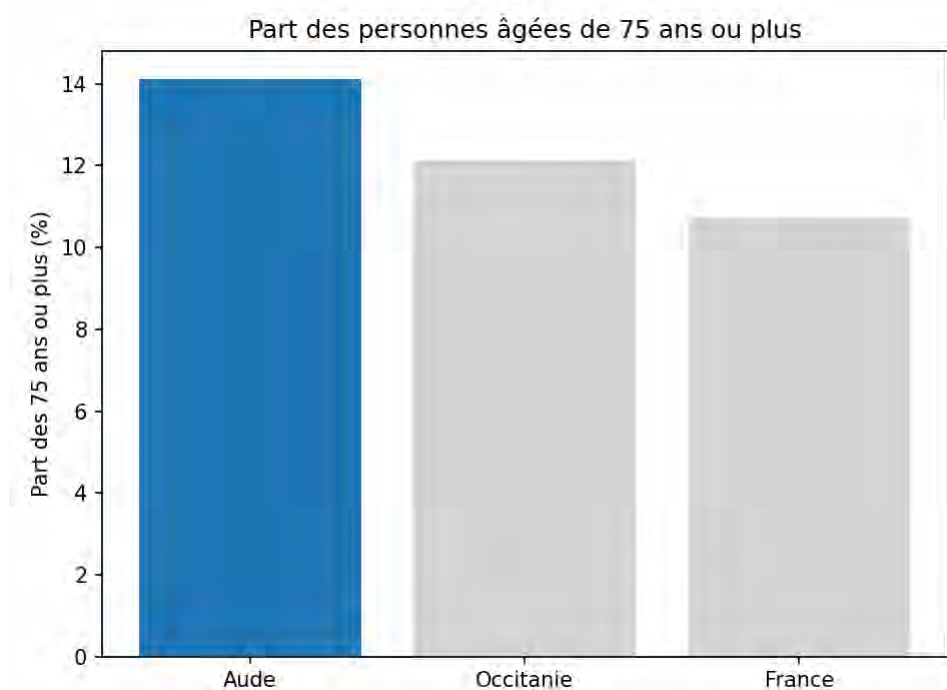
Source : INSEE

Poids des prestations sociales dans le revenu disponible



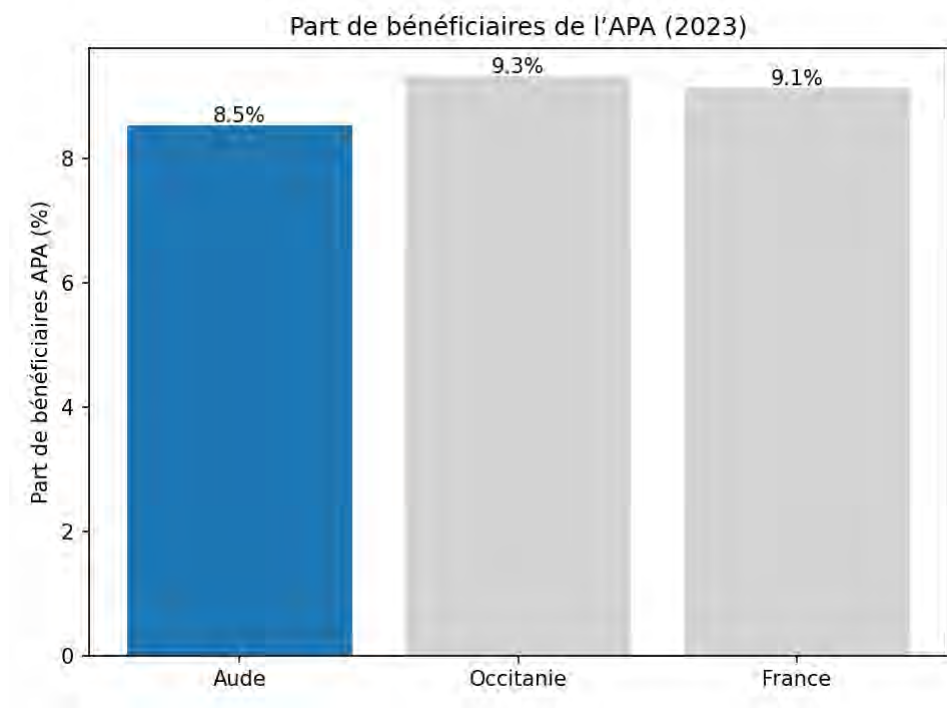
Les prestations sociales représentent une part importante du revenu des ménages dans l'Aude, traduisant l'importance des mécanismes de solidarité. Source : INSEE

Part des personnes âgées de 75 ans ou plus



La part des personnes âgées de 75 ans ou plus est plus élevée dans l'Aude, traduisant un vieillissement marqué de la population. Le vieillissement renforce les besoins en accompagnement.
Source : INSEE

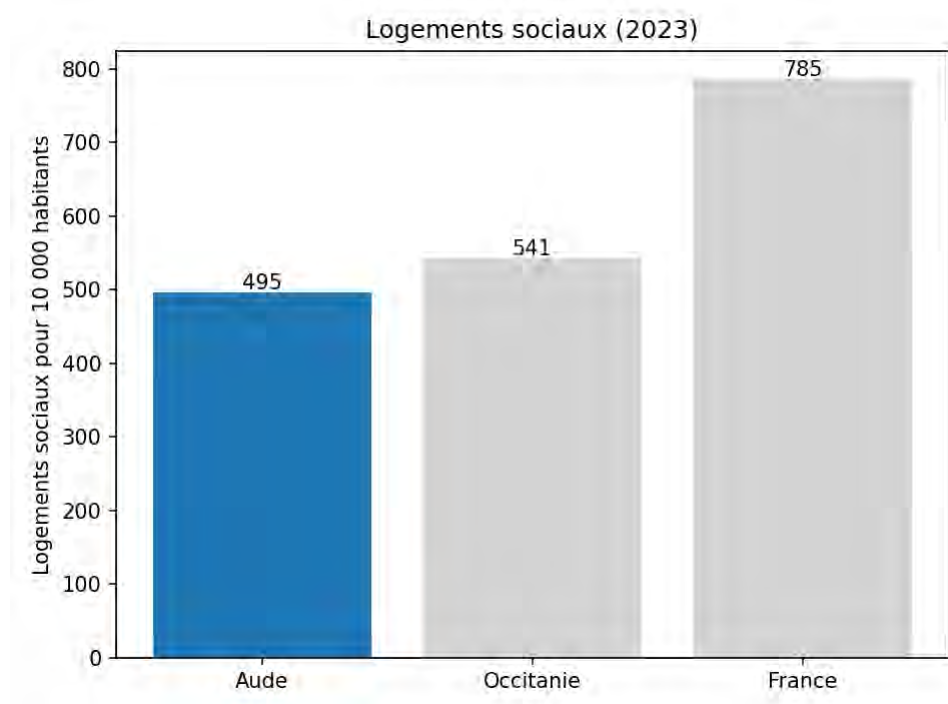
Part de bénéficiaires de l'APA



Analyse : La part de bénéficiaires de l'APA est plus faible dans l'Aude que dans l'Occitanie et la France, soulignant peut-être un enjeu croissant d'accompagnement du vieillissement dans les années à venir.

Source : DREES – Aide sociale des départements (données 2023)

Logements sociaux

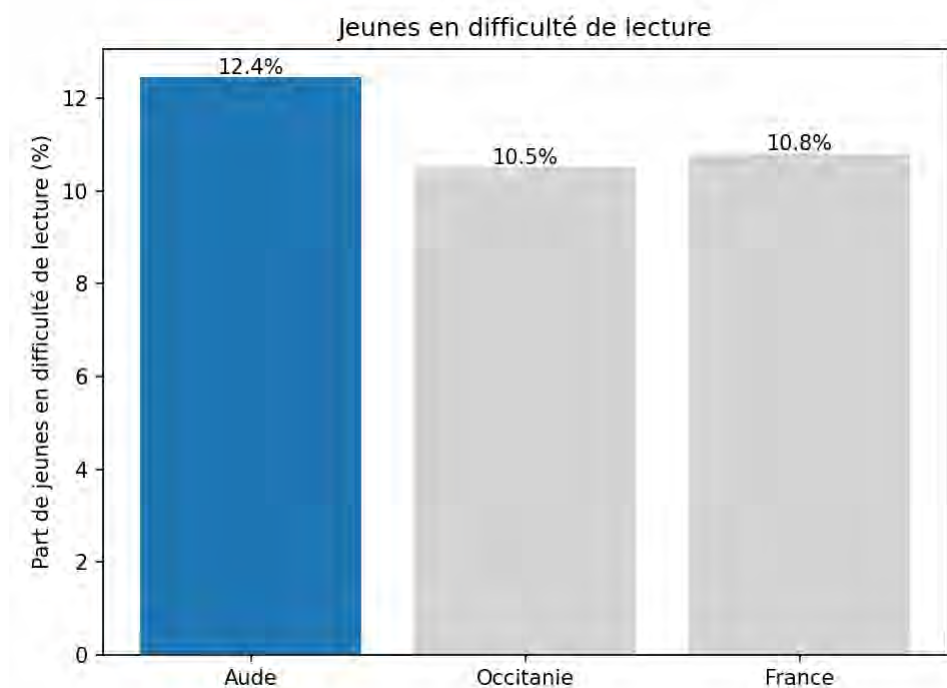


L'offre de logements sociaux est relativement moins développée dans l'Aude qu'ailleurs, malgré une part importante de la population qui y est éligible.

Source : SDES

Jeunesse, éducation et insertion

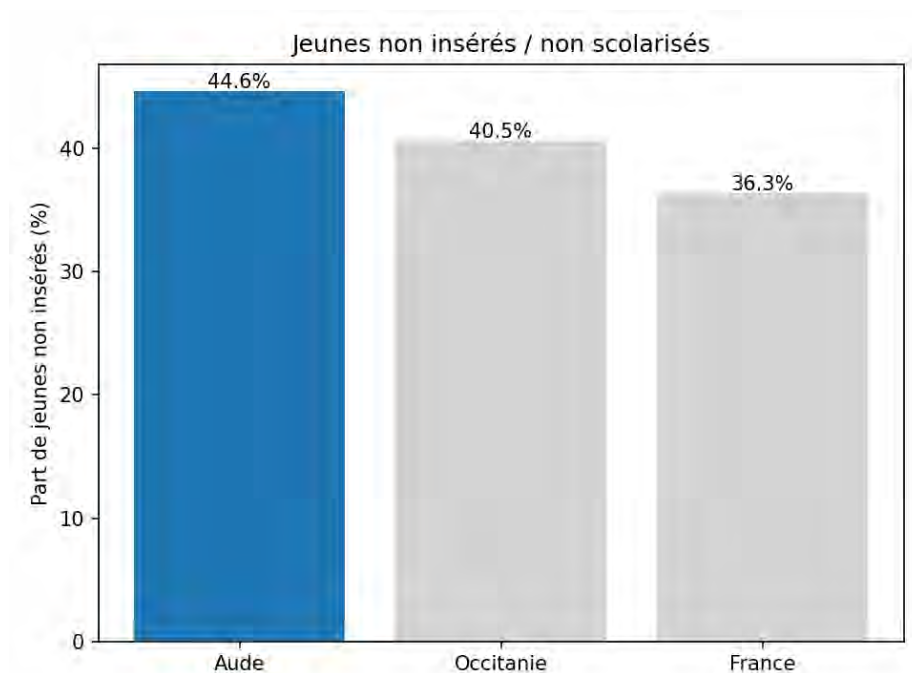
Jeunes en difficulté de lecture



La part de jeunes en difficulté de lecture est plus élevée dans l'Aude que dans la région et en France, ce qui constitue un enjeu majeur pour la réussite scolaire et l'insertion.

Source : Ministère des Armées – JDC

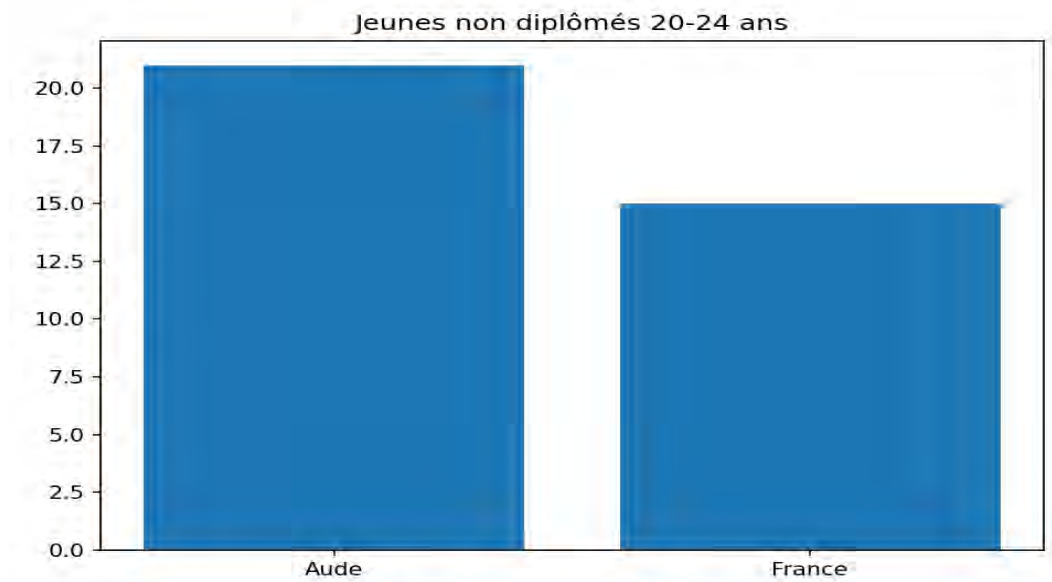
Jeunes ni en emploi ni en formation (NEET)



La part de jeunes non insérés est plus élevée dans l'Aude que dans la région et en France, traduisant des difficultés d'accès à l'emploi et à la formation.

Source : INSEE

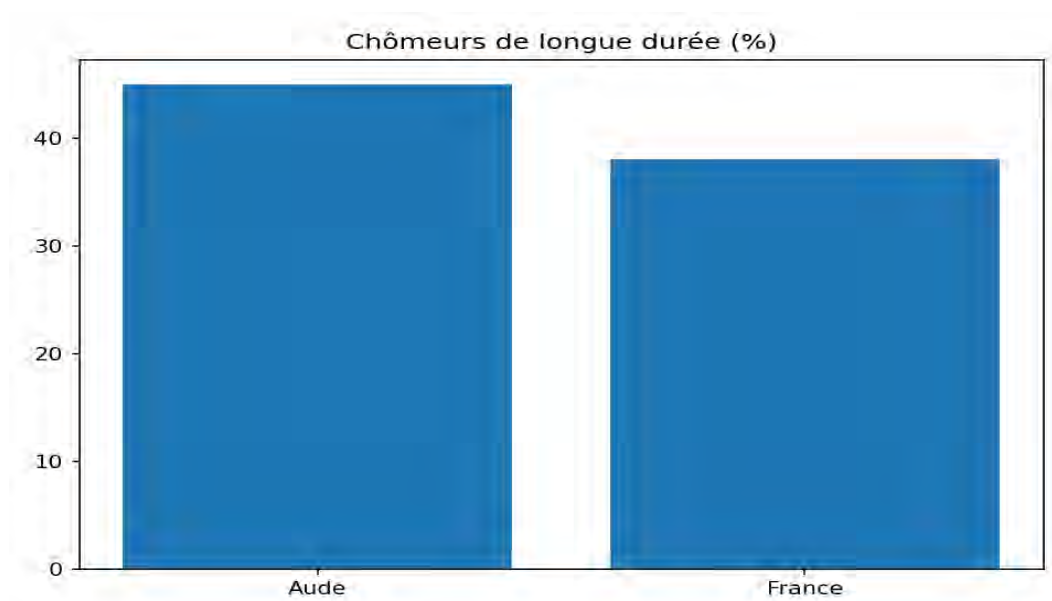
Part des non diplômés chez les 20-24 ans



Plus d'un jeune Audois sur 5 n'a aucun diplôme.

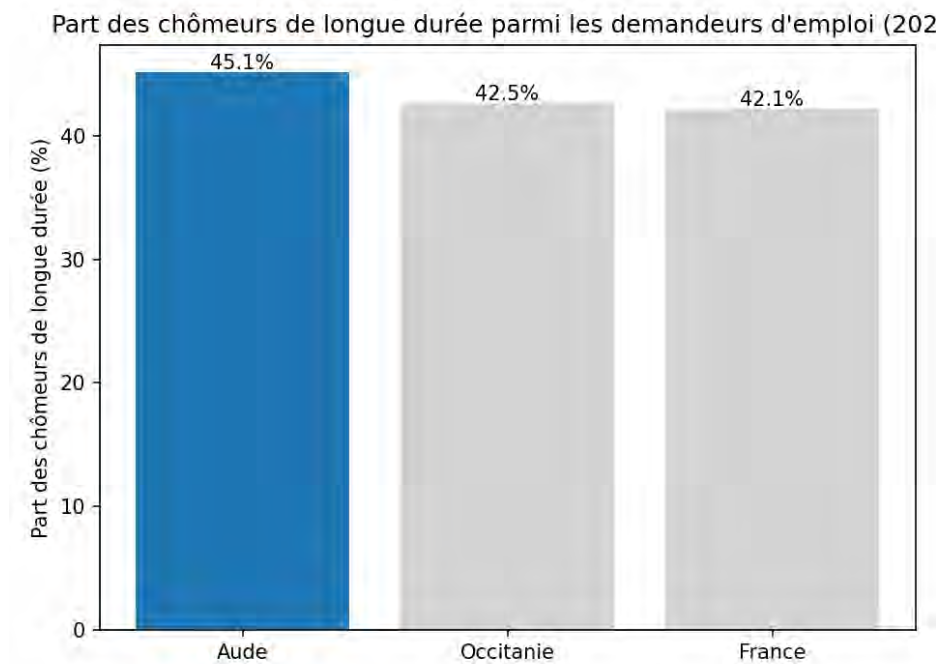
Économie et emploi

Le chômage de longue durée reste élevé



Risque d'exclusion durable

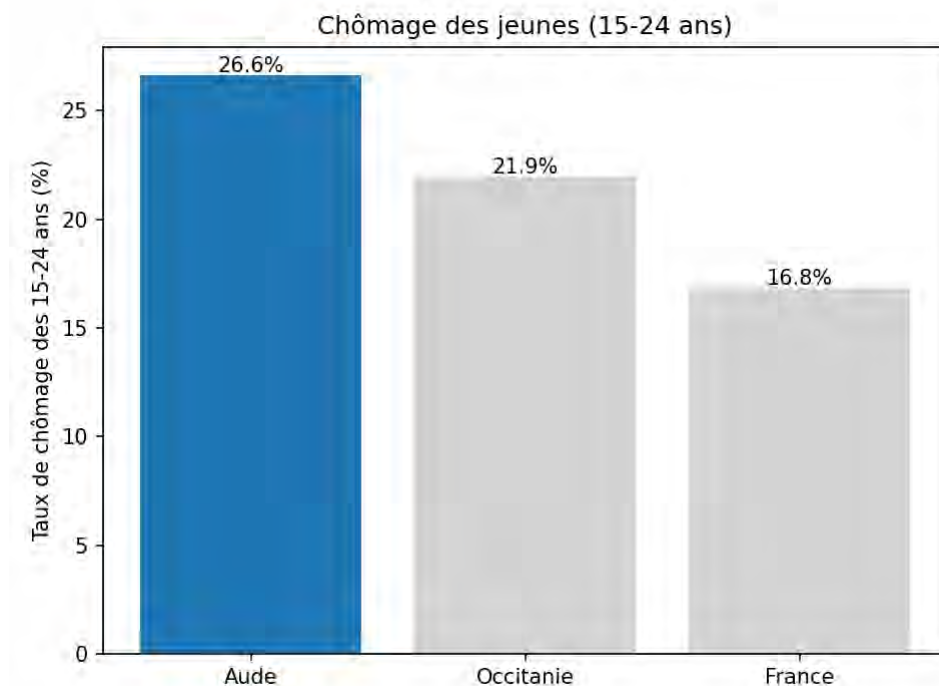
Part des chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi



L'Aude présente une part de chômeurs de longue durée plus élevée que la moyenne régionale et nationale, indiquant un enjeu majeur pour l'insertion professionnelle.

Source : INSEE – RP 2021

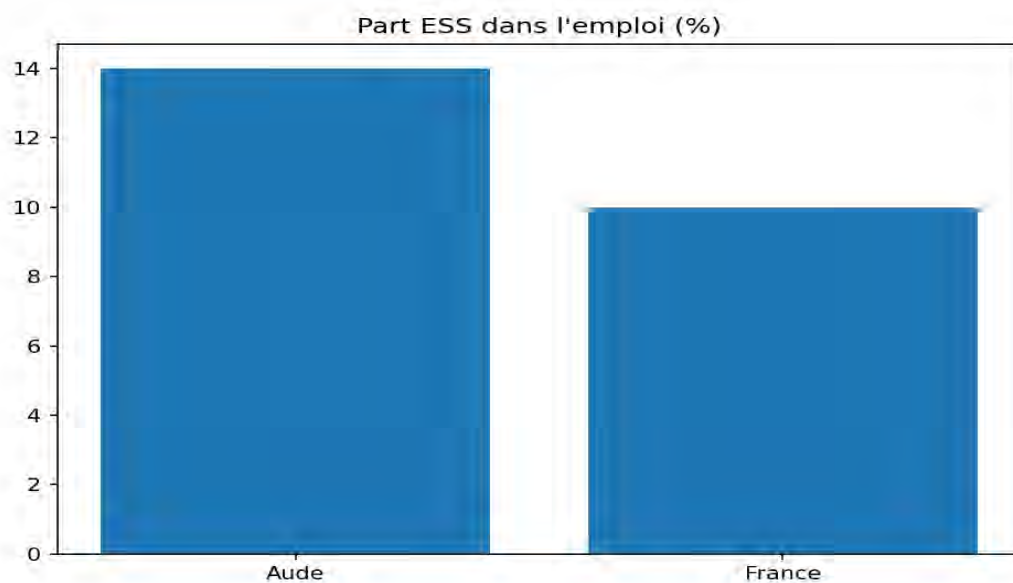
Chômage des jeunes (15-24 ans)



Le chômage des jeunes est plus élevé dans l'Aude que dans la région et en France, traduisant un enjeu majeur d'insertion professionnelle.

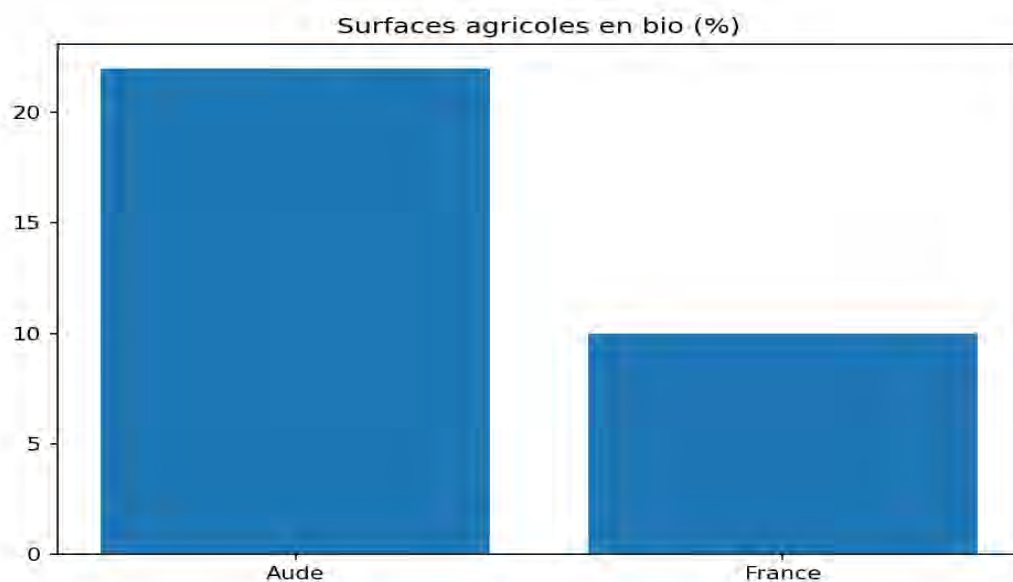
Source : INSEE – BIT

Une forte représentation du secteur de l'ESS dans l'emploi

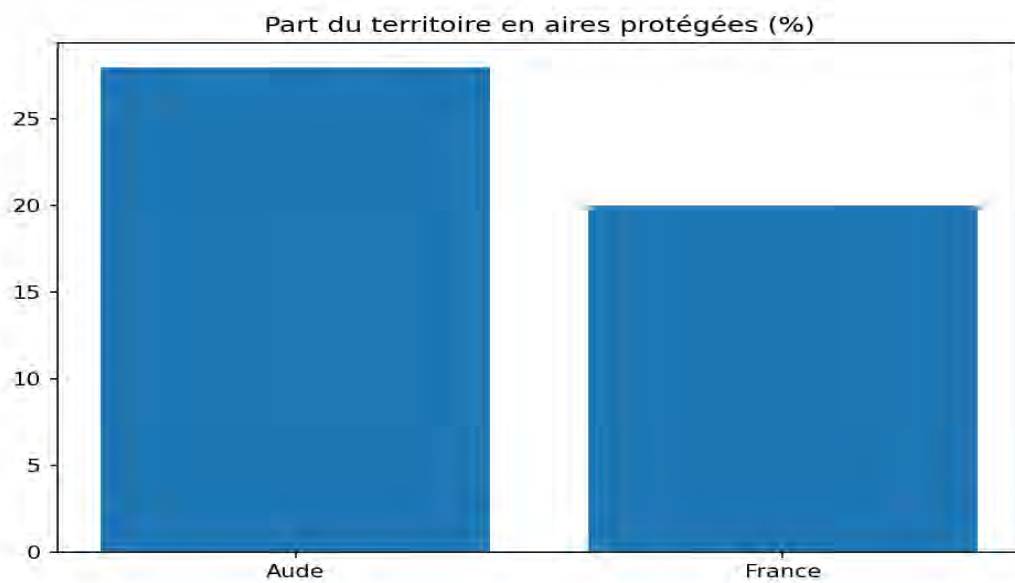


Environnement

Une agriculture engagée dans la transition

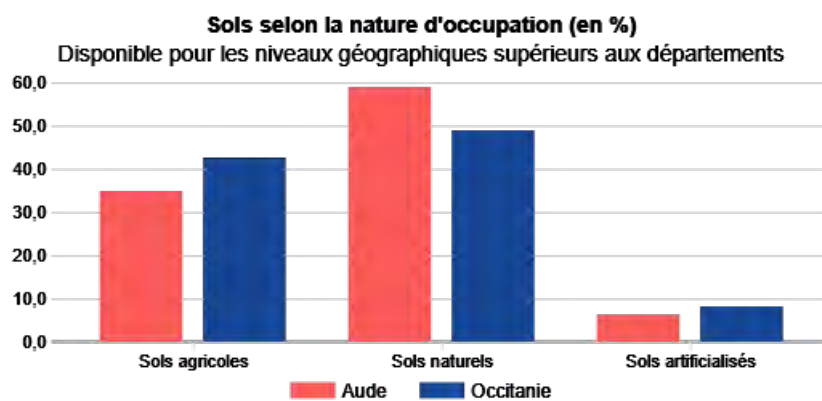


Un territoire marqué par son patrimoine naturel remarquable et ses espaces protégés



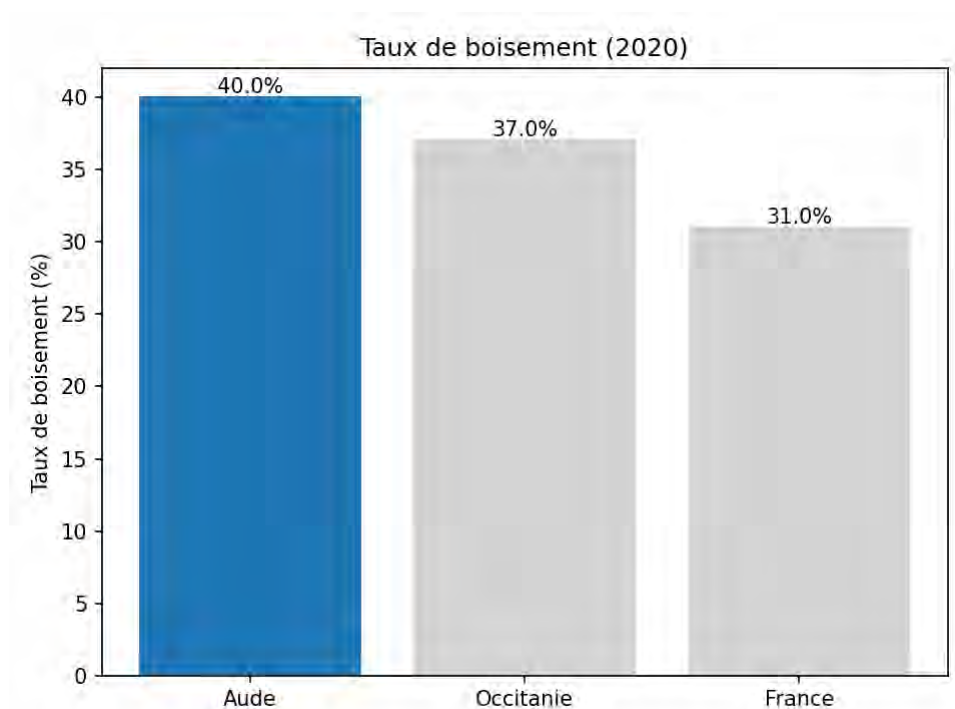
L'Aude, c'est près d'un quart du territoire classé NATURA 2000, plus de 50 sites classés Espaces Naturels Sensibles et gérés par la collectivité et deux Parcs Naturels Régionaux.

Les sols naturels encore majoritaires



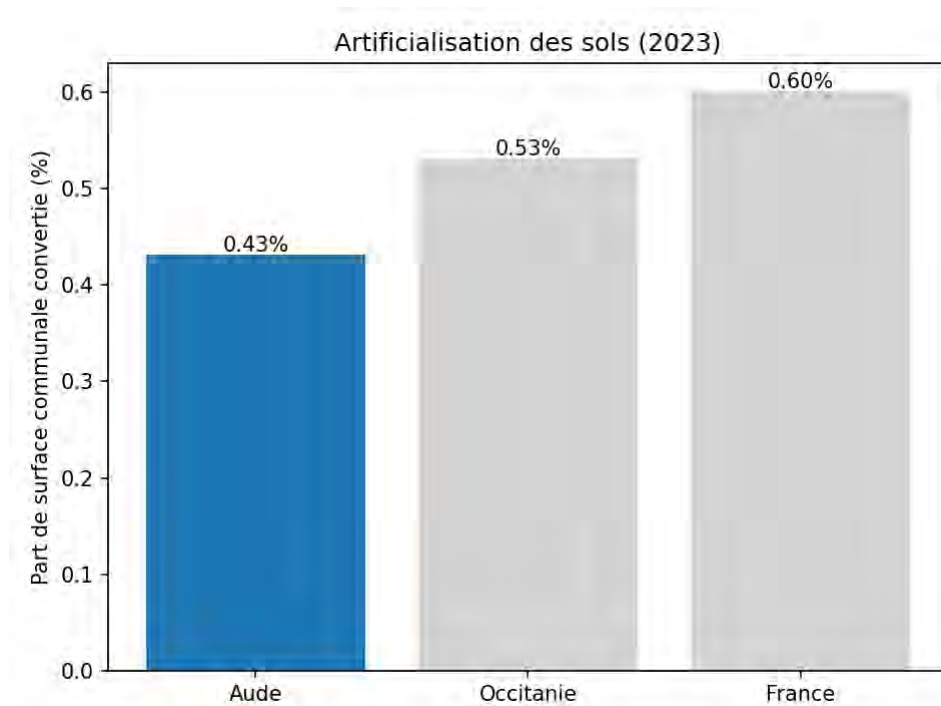
Source : Agreste, enquêtes TERUTI - 2022

Taux de boisement



Le taux de boisement est plus élevé dans l'Aude que dans la région et en France
 Source : IGN – 2020

Part de la surface communale convertie en surface artificialisée



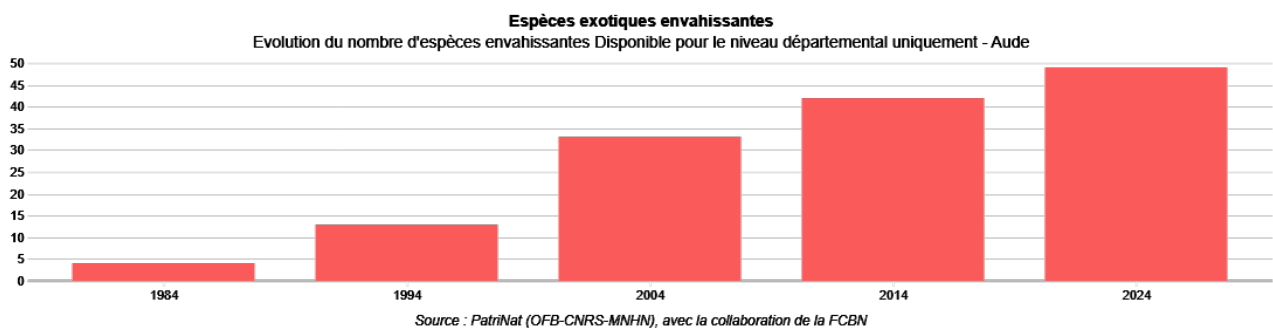
La part de surface communale convertie est plus faible dans l'Aude que dans la région et en France, traduisant une pression moindre de l'artificialisation.

Source : Fichiers fonciers – 2023

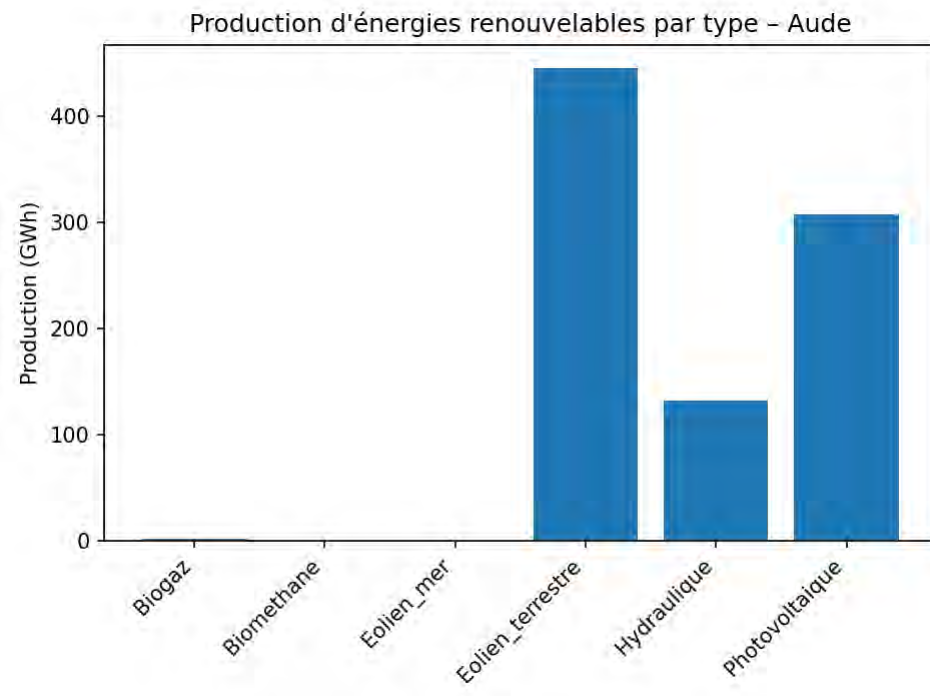
Un des départements les plus riches en biodiversité

Un des premiers départements de France pour la richesse de sa flore et de sa faune, l'Aude concentre des enjeux écologiques majeurs liés à sa position géographique unique (entre mer et montagne) et à l'accélération du changement climatique.

Accélération du nombre d'espèces qualifiées d'« exotiques envahissantes »



Production d'énergies renouvelables par type – Aude

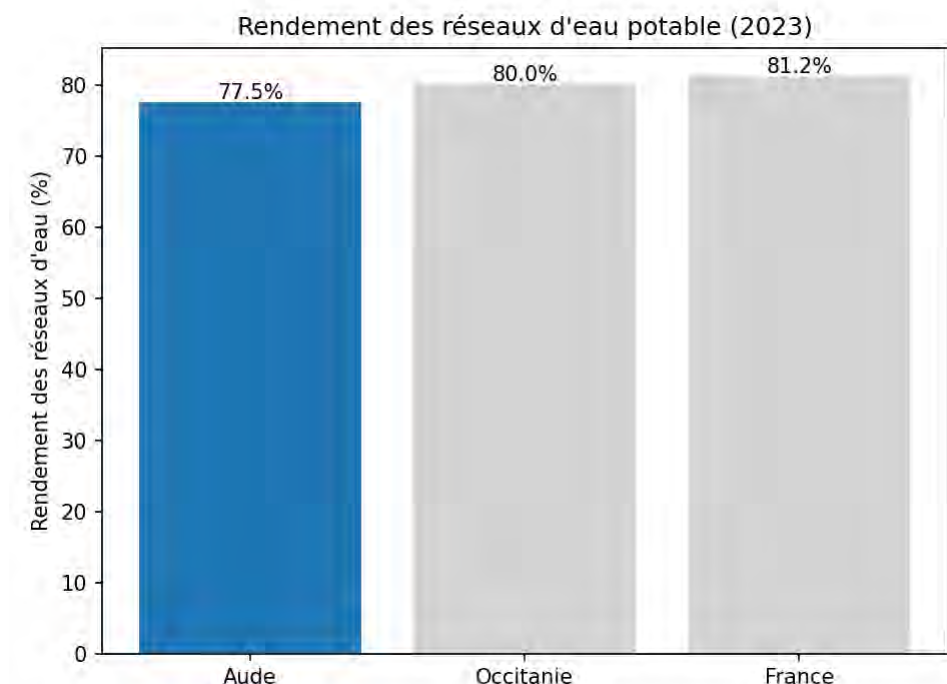


La production d'énergies renouvelables dans l'Aude repose principalement sur l'éolien terrestre, l'hydraulique et le photovoltaïque, traduisant un fort potentiel de transition énergétique.

Source : SDES

Rendement des réseaux d'eau potable

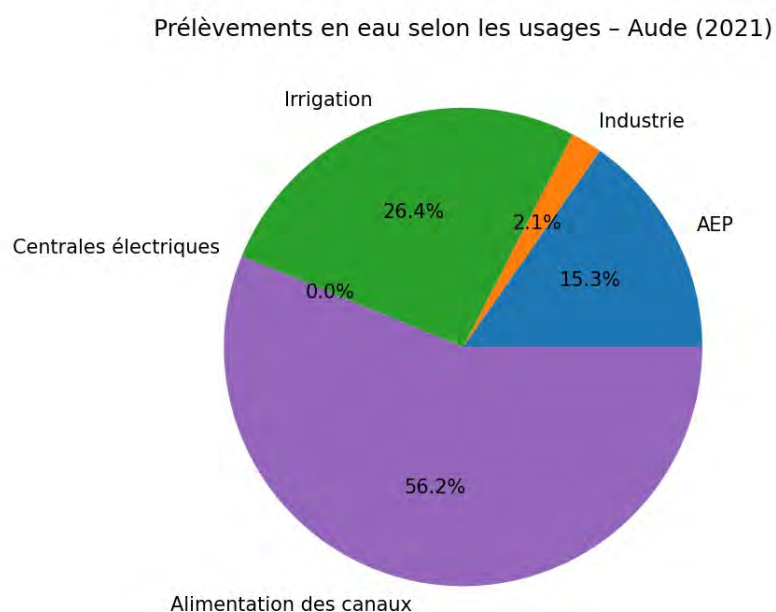
Année : 2023 – Source : SISPEA, Observatoire des services publics d'eau potable.



Le rendement des réseaux d'eau potable dans l'Aude est inférieur à celui de l'Occitanie et de la France, indiquant un enjeu fort de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de l'efficacité du réseau.

Source : SISPEA – Observatoire des services publics d'eau potable (2023)

Prélèvements en eau selon les usages – Aude

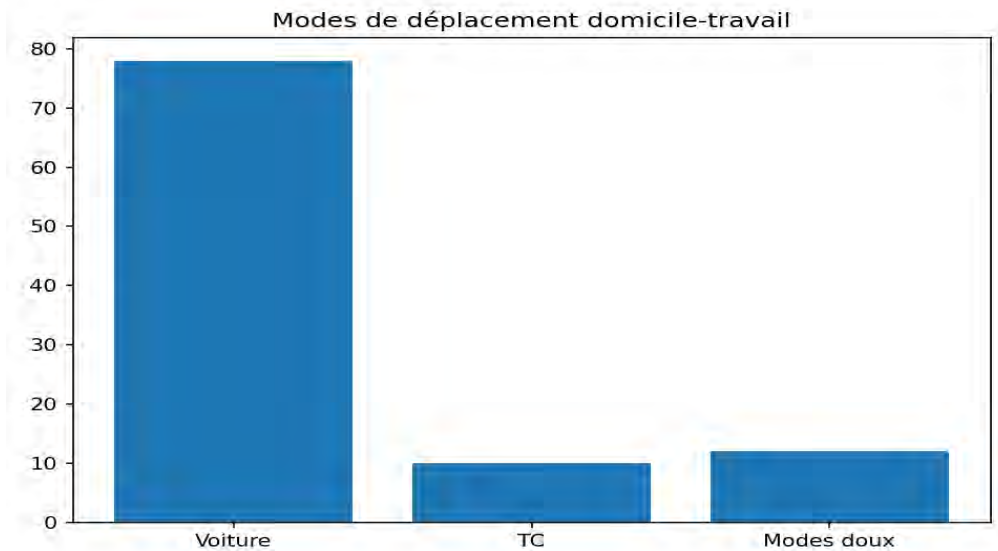


Les prélèvements en eau dans l'Aude sont majoritairement liés à l'agriculture et à l'alimentation des canaux, traduisant un enjeu fort de gestion de la ressource.

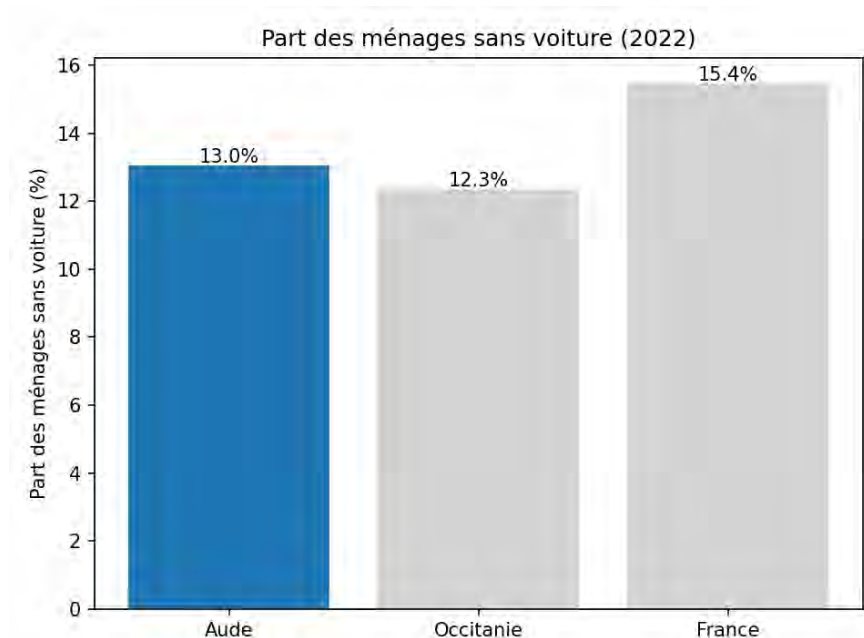
Source : Agences de l'eau

Mobilités

Une forte dépendance à la voiture



Part des ménages sans voiture



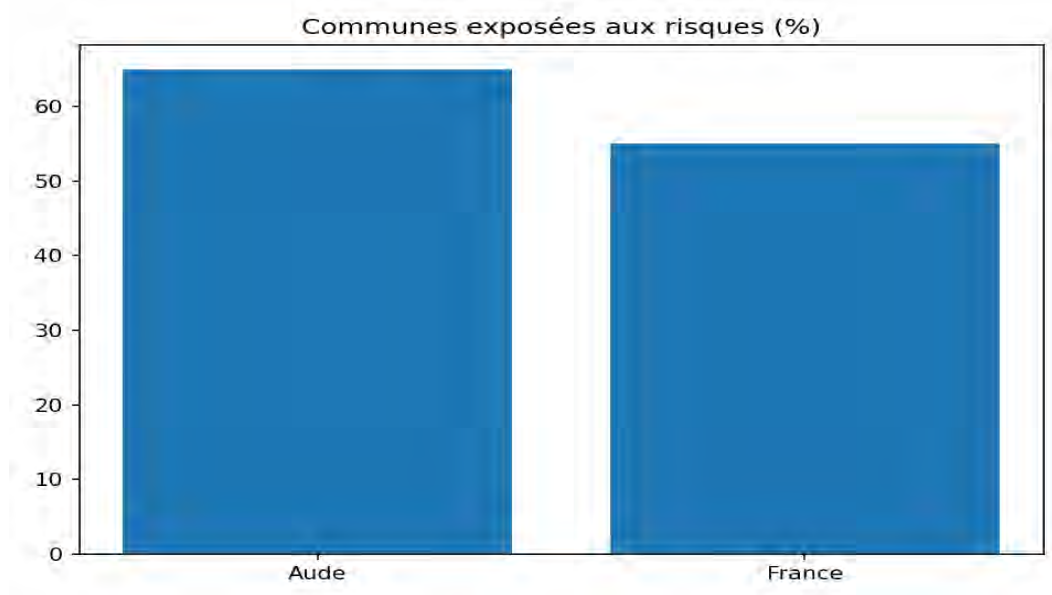
L'Aude présente une part de ménages sans voiture légèrement inférieure à la moyenne régionale mais supérieure à la moyenne nationale, traduisant à la fois une forte motorisation liée à la ruralité et des situations de contrainte pour certains ménages.

Source : INSEE – Recensement de la population, taux de motorisation des ménages (2022)

Risques

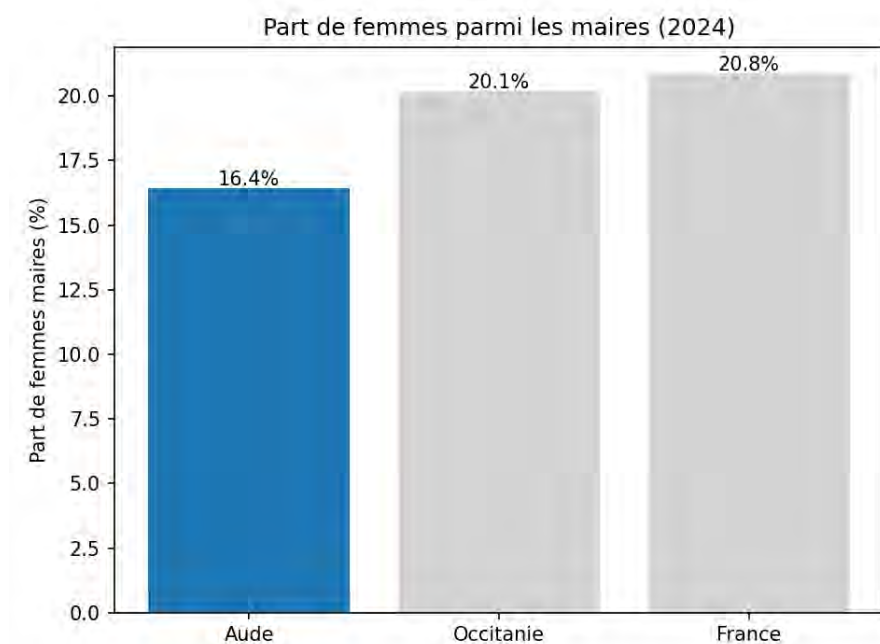
Un territoire exposé aux risques

Part des communes soumises à au moins un risque naturel ou technologique



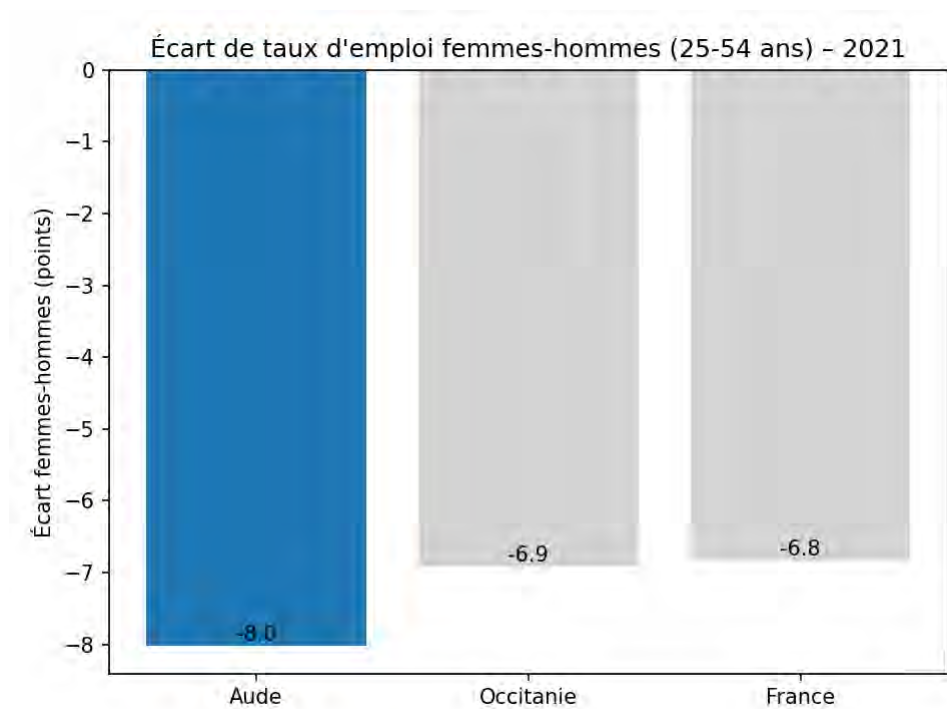
Gouvernance, égalité et cohésion sociale

Part de femmes parmi les maires



La part de femmes maires reste plus faible dans l'Aude que dans la région et en France, traduisant un enjeu de parité dans la gouvernance locale. Source : Répertoire national des élus

Différence de taux d'emploi entre femmes et hommes (25-54 ans)



L'écart de taux d'emploi entre femmes et hommes est plus marqué dans l'Aude que dans la région et en France, traduisant un enjeu d'égalité professionnelle.

Source : INSEE

Axe 1 Lutter contre le changement climatique

La collectivité affirme son engagement déterminé dans la lutte contre le changement climatique, en faisant de la transition écologique un axe structurant de l'action publique. Consciente de l'urgence environnementale et de ses impacts sociaux, économiques et sanitaires, la collectivité met en œuvre des politiques ambitieuses visant à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, à préserver la biodiversité et à favoriser un développement respectueux des équilibres naturels.

Cette action s'inscrit dans une approche globale et solidaire, associant transition énergétique, adaptation des territoires, sobriété des usages et soutien à l'innovation. Elle repose également sur l'accompagnement des acteurs locaux, des citoyens et des partenaires institutionnels, afin de garantir une transition juste, inclusive et socialement responsable. Le Département réaffirme sa volonté de répondre aux défis climatiques tout en renforçant la cohésion sociale, l'attractivité des territoires et la qualité de vie des générations présentes et futures.

Bilan de gaz à effet de serre

Le Département s'est engagé dans une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050. Une stratégie bas carbone, adoptée en 2024, fixe un objectif intermédiaire de – 42 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021.

 Synthèse

Émissions 2024 : 23 438 tCO₂e

Émissions 2021 : 26 700 tCO₂e

Baisse constatée : – 12 % en trois ans

Objectif atteint à ce stade : près de 30 % de la trajectoire 2030 en 3 ans (2021/2024)

Les principaux postes d'émissions concernent les collèges, les routes et mobilités, le patrimoine administratif et les solidarités humaines. Les actions de rénovation énergétique, de transition des modes de chauffage et de réduction des déplacements ont permis des résultats significatifs.

📅 Calendrier

- 2021 : premier bilan et année de référence pour les futurs bilans
- 2022–2024 : élaboration de la stratégie bas carbone
- 2025 : actualisation du bilan et confirmation des objectifs

Un bilan d'émissions de gaz à effet de serre permet d'estimer les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées à l'activité d'une entreprise, industrielle ou tertiaire, d'une administration, d'une collectivité ou d'un territoire.

Le schéma suivant présente à titre indicatif les différents périmètres étudiés pour le Département :



La majorité des émissions de gaz à effet de serre du conseil départemental de l'Aude sont liées, par ordre d'importance :

- Aux collèges, ces émissions sont principalement liées aux repas des collégiens et aux établissements scolaires (énergie et équipements)
- Aux routes et mobilités, ces émissions sont liées principalement au « fret » (en partie géré par le Département avec la flotte de véhicules orange) et à l'achat de matériaux de construction.
- Au patrimoine administratif, la majeure partie des émissions de cette compétence provient des déplacements (agents et visiteurs) ainsi que de l'immobilisation des bâtiments et du matériel informatique.

– Aux solidarités humaines, avec les transports des enfants et des personnes en situation de handicap.

En parallèle du travail sur ses consommations, le Département développe également des solutions de séquestration carbone au travers de ses politiques environnementales, de sa politique de l'arbre et du soutien aux pépinières départementales. En 2025, ce sont ainsi plus de 50 000 plants qui ont pu être distribués sur le territoire.

Ateliers bas carbone

En lien avec sa stratégie bas carbone et pour accompagner la transition, le Département a déployé des ateliers de sensibilisation destinés aux agents.

Objectifs

-  Comprendre les enjeux climatiques appliqués aux missions départementales
-  Favoriser l'appropriation collective de la stratégie bas carbone
-  Encourager les pratiques transversales et innovantes

Chiffres clés

50 agents formés en 2025

4 ateliers organisés

6 ateliers programmés en 2026, dont plusieurs sur les antennes du Département

Les ateliers sont ouverts à tous les agents, sur la base du volontariat.

Une première partie est consacrée à un socle commun de connaissances et une présentation du cadre stratégique.

La seconde partie, en sous-groupes, s'organise autour d'un scénario que nous pourrons rencontrer en 2040 dans le cadre de nos missions : stress hydrique, accompagnement des populations fragiles, pénurie énergétique, problèmes de mobilité...

Les participants doivent répondre collectivement à ces problématiques, développer des solutions et s'adapter à ce nouveau contexte.

Des scénarios plus ciblés sur une problématique particulière pourront être travaillés pour des présentations en réunions de service, séminaires... L'objectif est de plonger les agents dans ce qui pourrait être leur quotidien de travail dans quelques années, compte-tenu du changement climatique à venir.



Poursuivre les échanges sur les politiques de mobilité

Le Département de l'Aude a élaboré son schéma des mobilités, adopté en 2024. La construction de ce document avait permis de nombreux temps d'échanges sur les mobilités et les difficultés rencontrées sur les territoires pour les différents publics. Il s'agit désormais de suivre ce schéma mais également de poursuivre les échanges entre partenaires.

Ainsi la 1^{re} journée de suivi du schéma a été organisée le 19 septembre 2025. Elle avait pour objectif de présenter les différentes avancées du schéma mais également de mettre en avant les actions sur les mobilités mise en place par nos différents partenaires. Ce moment a ainsi permis des échanges riches lors d'ateliers, de s'inspirer de nombreux retours d'expériences concernant différents volets de la mobilité : développement du vélo, covoiturage, mobilité solidaire, enjeux de gouvernances...

Une intervention de deux Départements ayant travaillé sur la requalification de voiries départementales en faveur du vélo a permis de voir ce qui est déployé sur d'autres territoires et qui pourrait être envisageable de travailler dans l'Aude.

Chiffres clés

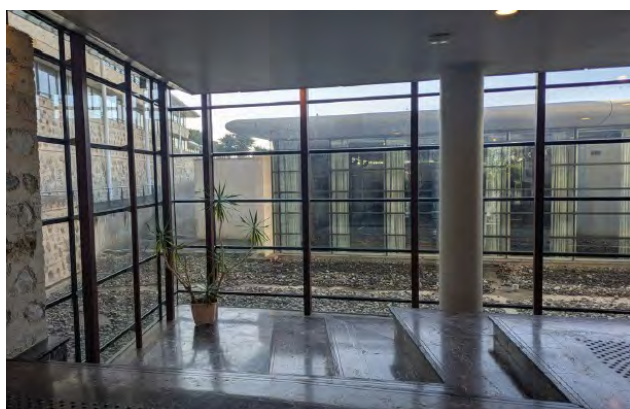
45 participants

4 ateliers



Un nouvel îlot de verdure au cœur de l'Hôtel du Département

Poursuivant son engagement en faveur de l'adaptation au changement climatique, le Département a transformé un espace minéral de l'Hôtel du Département en un véritable îlot de fraîcheur végétalisée. Ce projet vise à améliorer le confort thermique, favoriser la biodiversité et expérimenter des palettes végétales adaptées aux conditions climatiques futures de l'Aude.



Une mobilisation collective

Ce projet de restructuration est le résultat d'une collaboration transversale exemplaire :

La Direction des routes et mobilités a assuré la désimperméabilisation du terrain pour pouvoir atteindre le sol naturel et plus tard, le modelage avec du relief.

Les agents des pépinières départementales ont sélectionné, fourni et aidé à la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces adaptés aux enjeux climatiques

Le service exploitation bâtiments et espaces verts s'est chargé de la préparation du sol et de la mise en œuvre paysagère

Le dernier arbre planté : Quercus macrolepis

La Présidente, Hélène Sandragne est venue aux côtés des agents impliqués dans le projet pour participer à la plantation du dernier arbre. Le Quercus macrolepis, aussi appelé chêne grec, est un arbre marcescent. Il garde ses feuilles mortes pendant l'hiver, qui ne tombent qu'au printemps, lorsque les nouveaux bourgeons poussent.



Des essences adaptées au climat de demain

La palette végétale a été volontairement orientée vers des espèces résistantes à la chaleur et au stress hydrique, afin d'anticiper les évolutions climatiques tout en enrichissant la diversité végétale.

Arbres d'avenir



Pistacia chinensis (pistachier chinois)



Arbutus andrachne (arbousier de Chypre)



Quercus trojana (chêne de troie)



Quercus galeanensis (chêne mexicain)

- 🕒 *Quercus trojana* – Chêne de Troie
Atouts : tolérance à la sécheresse, port structurant
- 🕒 *Quercus galeanensis* – Chêne mexicain
Atouts : feuillage persistant, résistance à la chaleur
- 🕒 *Pistacia chinensis* – Pistachier chinois
Atouts : intérêt ornemental, adaptation aux sols secs
- 🕒 *Arbutus andrachne* – Arbousier de Chypre
Atouts : écorce décorative, feuillage persistant
- 🕒 *Quercus macrolepis* – Chêne grec
Atouts : robustesse, arbre emblématique du projet

🌸 Vivaces – zones ensoleillées

Atouts communs : floraison longue, faible besoin en eau, attractivité pour les pollinisateurs



Salvia microphylla



Agapanthus divers



Erigeron karvinskianus



Muehlenbeckia complexa



Perovskia Blue Spire



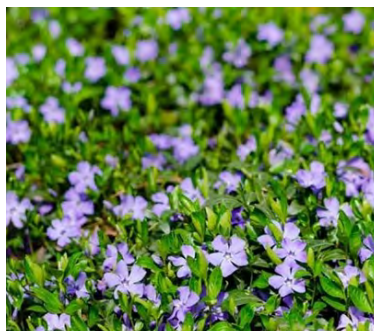
Euphorbia characias Wulfenii

Vivaces – zones ombragées

Atouts communs : couverture du sol, résistance, intérêt paysager toute l'année



Acanthus mollis



Vinca minor



Bergenia cordifolia

Graines d'avenir

Certaines de ces essences seront également plantées de façon expérimentale dans les Corbières afin d'étudier leur croissance, leur adaptation au climat, la résistance aux maladies ou encore l'intérêt paysager des espèces. (Cf. p. XX Dispositif expérimental d'implantation de nouvelles essences adaptées aux Corbières)

Nouvel abri vélo à la MDPH

Le Département poursuit l'équipement en abris vélo de ses différents sites. Cette année, la Maison des personnes handicapées, située au 18 rue du moulin de la Seigne à Carcassonne, a notamment été équipée.

Conçu en concertation avec les agents, ce garage à vélo se situe sur le parking en face de l'entrée principale de la MDPH. Cet équipement, composé de 9 arceaux vélo, dispose d'un toit permettant d'abriter les vélos. Il permet désormais aux agents de la MDPH et de l'espace seniors, mais également aux usagers de garer leur vélo.



Axe2 Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

L'Aude est une terre de contraste et de transition, le creuset d'une biodiversité exceptionnelle, riche et variée. Le caractère si particulier de ses paysages comme du vivant qu'elle accueille, elle le doit à sa géographie, à son histoire, à sa géologie, et à ses climats. Au carrefour d'influences diverses, un patrimoine naturel unique s'est constitué. Il irrigue nos territoires, et participe à leurs capacités de résilience face aux changements globaux que nous subissons. Depuis de nombreuses années, le Département mène une politique de protection, de restauration et de gestion des espaces naturels et de sa biodiversité. Dans le contexte d'accélération du dérèglement climatique et de dégradation de la biodiversité à l'échelle mondiale, la collectivité se doit d'adapter ses réponses et de prendre les orientations indispensables à la préservation de ces richesses.

Préserver les zones humides : restauration de la tourbière des Moussels

Depuis 2021, la Chambre d'agriculture de l'Aude et l'association naturaliste basée dans le Lauragais, Ecodiv, développent un programme appelé "zones humides en Montagne Noire" auprès des éleveurs possédant des prairies, des mares, des boisements alluviaux et des tourbières. L'idée est, sur la base du volontariat, de les sensibiliser à la protection de ces milieux très particuliers, de mieux les étudier, et d'apporter à leurs propriétaires des recommandations concernant leur utilisation dans la conduite de leur exploitation.

Milieux riches en biodiversité, les zones humides sont aussi une sorte de "réservoir" faisant office d'éponges stockant l'eau quand les précipitations sont fortes, et la relarguant doucement quand la sécheresse menace.

A cet effet, le Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Lassalle, sur la commune des Martys, a reçu les experts en 2021, lesquels ont analysé près de 30 hectares de zones humides sur le lieu-dit les Moussels.



Une tourbière, milieu très rare sur ce secteur du département, a particulièrement attiré l'attention des partenaires de ce programme. Au-delà d'une très belle biodiversité constatée, 11 espèces patrimoniales ont été recensées pour la flore, le risque a été constaté d'une fermeture du milieu par envahissement naturel de ligneux tels que saules, bouleaux et pins, mettant en danger la biodiversité du site mais également les fonctionnalités hydrologiques. Il a donc été préconisé des opérations de restauration.



Le Département a voté sur 4 ans des subventions pour un total de 62 000 € afin d'engager des travaux de suppression de ces ligneux qui se sont déroulés à l'été, soit en septembre entre 2022 et 2025, avec une collaboration efficace entre les éleveurs et Ecodiv. Des suivis post-travaux

de la flore et des journées de sensibilisation grand public et public scolaire ont été également réalisés. Les travaux se sont terminés en septembre 2025.

Il a fallu retirer des ligneux envahissants, encore d'un diamètre modeste, sans endommager le sol de cette tourbière, lequel est très peu portant vu la forte présence d'eau. Un treuil forestier, activé grâce au tracteur des éleveurs, permettant de tirer un câble enserrant l'arbre. Ce travail patient, exigeant physiquement, explique le temps passé sur ce chantier afin d'arriver à traiter quelque 4 hectares.

 Chiffres et dates clés

137 000 euros de travaux

Subventions Département de l'Aude 50 % – Agence de l'eau 50 %

Travaux réalisés sur 4 ans : deux semaines par an entre 2022-2025



Rencontres Nationales des Acteurs des allées d'Arbres (RNAA)

Le Département de l'Aude a accueilli le 14 octobre 2025, les 4^e rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres. Les allées d'arbres sont un patrimoine culturel et naturel essentiel face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, essentiel aussi pour notre bien-être.

Cette journée d'échanges était destinée à tous les propriétaires et gestionnaires d'allées d'arbres et aux professionnels qui les accompagnent pour les inviter à partager leurs questionnements : comment bien les gérer et les développer en tenant compte de toutes les contraintes locales : disponibilité de personnels qualifiés, disponibilité d'espaces, maladies, sécheresses, sécurité routière, etc.

Organisées avec ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, et avec l'intervention de Voies Navigables de France, les Rencontres ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques de gestion des allées d'arbres s'est déroulée sur le terrain et en salle. Elles ont montré le matin notamment, des aménagements routiers modifiés pour conserver des arbres, des platanes atteints par le champignon *Neofusicoccum parvum*, plus agressif que le chancre coloré, un projet de plantation en bord de route en site classé, et une des deux pépinières départementales avec leurs 60 000 plants distribués annuellement.

L'après-midi en salle a été l'occasion de comprendre les particularités de la Charte de l'arbre et du paysage du Département de l'Aude et d'aborder la question du tourisme autour des allées d'arbres.





Réhabilitation de l'habitat du grand tétras

En forêt départementale de Bac Pegullier dans les Pyrénées audoises, diverses actions ont été menées visant à diversifier un couvert forestier impacté par un reboisement en épicéa des années 70, à désenclaver l'accès à des tourbières de la partie basse en vue de leur restauration, à éclaircir le sous-bois de la partie haute pour y réhabiliter un habitat naguère favorable au grand tétras, espèce emblématique des Pyrénées aujourd'hui menacée.

Une action a été menée par l'entreprise locale Actiforest sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude (FDCNA), sur des parcelles départementales et communales, afin d'ouvrir layons et clairières dans une zone accidentée de la partie haute, limitrophe de l'estive du Madres

Une action d'abattage sélectif en zone médiane de la forêt a été menée par les lycéens de l'établissement St-Joseph de Limoux sous la direction technique de leurs professeurs, et s'est déroulée durant une semaine supervisée par les techniciens de la FDCNA, le Département de l'Aude et l'Office National des Forêts.

La mise en place d'un dispositif de franchissement de ruisseau par l'entreprise locale Alary selon un mode opératoire respectueux de l'environnement a permis de désenclaver l'accès à diverses tourbières de la partie basse, sous la direction du Département et après avis des services de l'État (DDTM) et de la Fédération Aude Claire.

L'action a été financée par le fonds vert (50 000 €) et le Département (10 000 €).

Clairières ouvertes en forêt départementale de Bac Pegullier (septembre/octobre 2025)



Grand tétras source L Nédélec_Parc National des Pyrénées

Dispositif expérimental d'implantation de nouvelles essences adaptées aux Corbières

Le Département de l'Aude est propriétaire depuis 1990 de l'espace naturel sensible (ENS) de La Mugue situé à cheval sur les communes de Durban-Corbières et Fontjoncouse. La propriété est constituée d'un seul tenant même si elle comporte quelques enclaves. La surface de l'ordre d'une centaine d'hectares, était composée d'un ensemble de garrigues méditerranéennes basses occupant un plateau calcaire peu fertile, ouvert à tous les vents. Depuis quelques années des élevages de brebis contribuaient à lutter contre la colonisation du milieu par une végétation basse de chêne kermès, de buis, de genévrier ainsi que par quelques pins d'Alep.

Au mois d'août 2025, les Corbières et l'ENS de la Mugue ont été ravagées par un incendie. Suite à cette catastrophe, le Département de l'Aude a sollicité ses services afin de proposer un plan d'actions pour accompagner le territoire des Corbières.

Un dispositif expérimental d'implantation de nouvelles essences d'arbres et d'arbustes capables de résister aux changements climatiques, au stress hydrique et s'adaptant au sol calcaire des Corbières a été proposé dans ce cadre. Le Département conscient de la problématique du changement climatique avait commandé en 2021 une étude à l'ONF intitulée « Propositions d'une palette végétale pour le département de l'Aude et son adaptation aux changements climatiques ». La Pépinière de Lézignan possédait 4 essences préconisées par cette étude et adaptées au territoire des Corbières.

Les objectifs de l'action sur cet espace expérimental :

Récolter à terme des graines pour multiplier ces nouvelles espèces intéressantes pour le territoire.

Observer le comportement des plantes in vivo.

Évaluer leurs potentiels de dissémination sur le territoire.

 Chiffres et dates clés

4 essences de 30 spécimens plantés

**2 espèces méditerranéennes et 2 espèces d'avenir
(Chênes américains)**

Près de 3 200 m2 de surface pour 120 individus

Dates clés : Août 2025 : incendie des Corbières

Décembre 2025 : Préparation et clôture du terrain avec les 4 premières placettes expérimentales contenant 30 individus de la même espèce chacun. Cette expérimentation se base sur les critères du label végétal local.

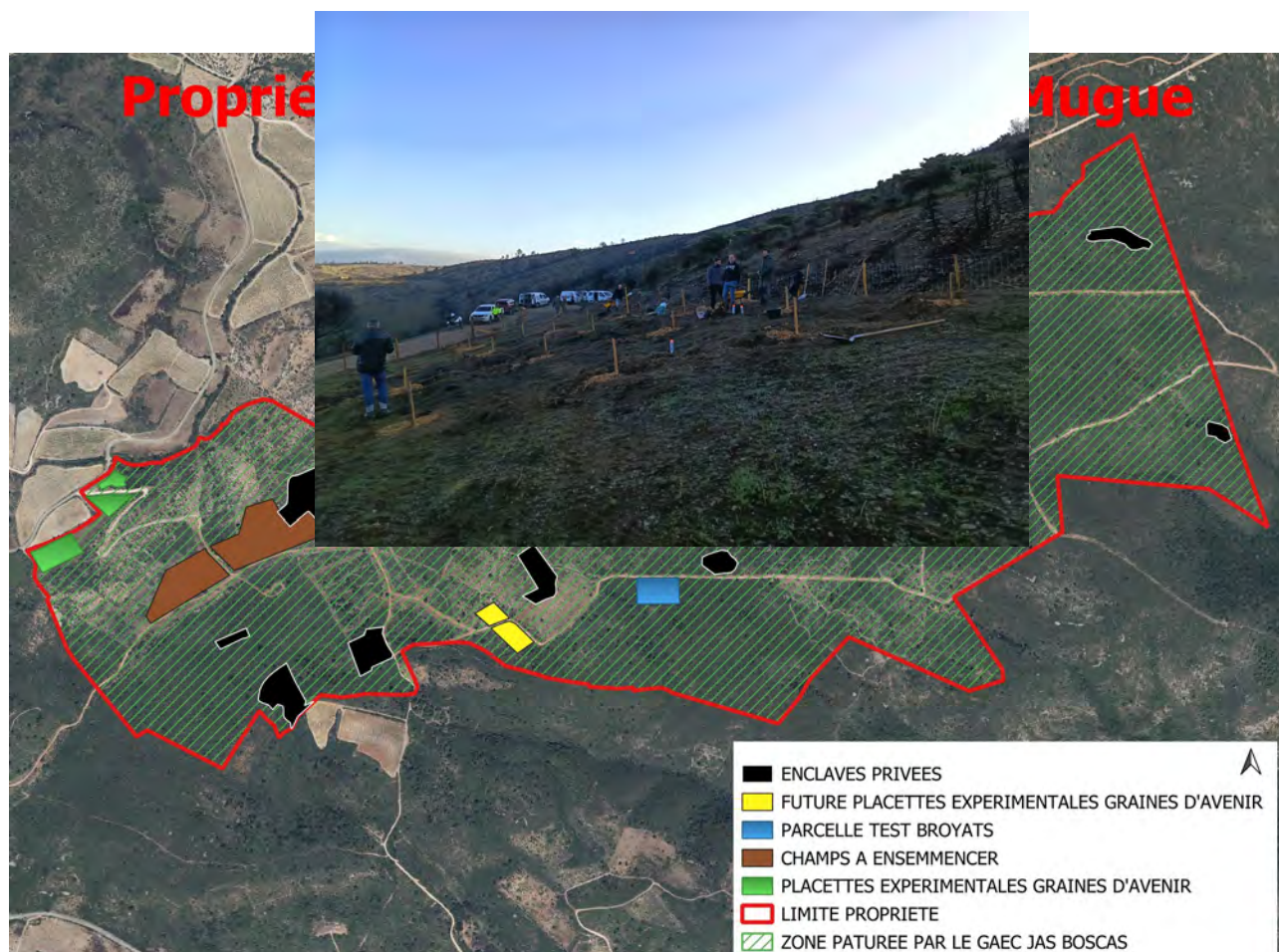
2026-2028 : création de nouvelles placettes expérimentales, parcours botanique, plantations et aménagements dans les communes des Corbières, Aménagement de la Pépinière de Lézignan Corbières pour augmenter la production de plants

Hiver 2026-2027 : Délivrance des premiers plants pour les collectivités

La réalisation de cette expérimentation est le résultat d'une collaboration transversale exemplaire réunissant plusieurs acteurs :

- les agents des pépinières départementales ont sélectionné, fourni et ont planté les arbres et arbustes
- les agents et partenaires de la Gestion des propriétés départementales à statut ENS ont suivi les travaux de préparation et d'aménagement du terrain (décompactage, clôture, bûcheronnage et girobroyage) et ont planté les arbres et arbustes
- les agents de la direction des routes et mobilités ont assuré l'acheminement et l'approvisionnement en eau pour arroser les plantations





Projets participatifs de végétalisation des collèges

Depuis deux ans, un travail collaboratif a été mené entre le service travaux collèges, les pépinières départementales et la Direction des routes, en associant les professeurs et les éco-délégués, pour végétaliser nos collèges.

Les membres du personnel éducatif, les collégiens et les éco-délégués participent activement aux journées de plantation et s'approprient par la suite ces espaces pour mener des projets éducatifs portant sur des thématiques telles que la biodiversité, le réchauffement climatique et les enjeux environnementaux, tout en réinscrivant la nature dans leur environnement.

Le collège de Capendu a inauguré, en mai 2025, une aire éducative terrestre sur le site des plantations, où nous avons créé une mini-forêt.

Le collège Rosa Parks est un établissement pilote. Depuis 2023, un processus de végétalisation a été engagé. Le 13 novembre 2025, le CAUE, en partenariat avec le Département et le collège, y a organisé une journée d'information et de sensibilisation à destinations des collectivités locales et des équipes éducatives.

 Chiffres clés et projets menés en 2025

Budget dédié sur 2025 : 77 000 € TTC

En 2025, 6 projets ont été menés aboutissant à la plantation de 3709 arbres et arbustes avec la participation de 2696 élèves de 6 collèges répartis sur le territoire audois :

Collège J.Delteil à Limoux

Collège Les Fontanilles à Castelnaudary

Collège La Nadière à Port La Nouvelle

Collège Rosa Parks à Lézignan :

Collège L'Alaric à Capendu

Collège Corbières Maritimes à Sigean

Télétransmission des relevés piézométriques : mieux suivre l'état des eaux souterraines

Le réseau de surveillance de l'état quantitatif des eaux souterraines du Département est un outil de monitoring essentiel et multi partenarial unique qui comporte historiquement 22 points depuis son déploiement dans les années 2000.

Il permet de conforter le rôle de l'Observatoire départemental de l'eau dans les politiques de suivi des ressources en eau, et constitue un outil précieux d'aide à la décision dans nos politiques de l'eau en donnant des éléments essentiels de compréhension du fonctionnement des masses d'eau souterraines avec les eaux superficielles.

Cofinancé par l'Agence de l'Eau et l'État, le déploiement d'une solution de télétransmission en 2025 a permis de fiabiliser le réseau, optimiser les moyens humains déployés pour son suivi, et

développer de nouvelles méthodes de reporting en temps réels des informations recueillies et partagées par l'observatoire avec l'ensemble des acteurs de l'eau départementaux : SMMAR, RéSeau11, services de l'État (DDT, ARS), Chambre d'agriculture, Fédération de pêche...

La télétransmission permet d'une part, de limiter les déplacements sur site liés aux relevés manuels et, d'autre part, de disposer de données au pas de temps journalier ou horaire. Ces données sont ensuite valorisées et mises à jour sur le portail ADES (Accès aux Données sur les Eaux Souterraines) et sont également utilisées par les comités de gestion de l'eau.

 Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE



8 stations télétransmises installées et opérationnelles en 2025 (pour un coût de 29 364 €)

2 stations supplémentaires prévues en 2026 (d'autres sont prévues les années suivantes)

En l'état : environ 3 100 km/an économisés

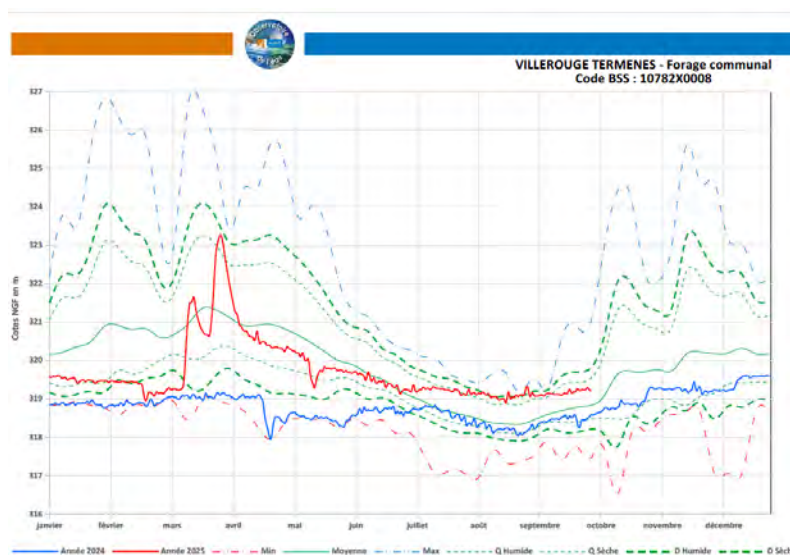
A terme : environ 12 200 km/an économisés

Photos de la station piézométrique de Saint-Jean de Paracol
Vue générale du site et vue de l'appareillage de mesure



Exemple de suivi piézométrique télé géré

Vue du rapport MILIAQ à Villerouge Termenes



Mobilisation du Laboratoire départemental d'analyses dans le cadre de la crise de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC)

Le suivi sanitaire des cheptels bovins, ovins et caprins du département fait partie intégrante des activités majeures du laboratoire départemental d'analyses (LDA) depuis sa création en 1991. Le service Santé animale/chimie des eaux intervient ainsi depuis plus de 30 ans en soutien de la filière élevage par la réalisation de diverses analyses (immuno-sérologie ou encore PCR) permettant la détection de pathologies pouvant fortement impacter sanitaire et économiquement les cheptels audois.

C'est précisément le cas de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

La DNC est en effet une maladie virale très contagieuse, apparue en Savoie en juin 2025, qui ne touche que les bovins (pas ovins ni caprins) et ne présente aucun danger pour l'homme. Elle se transmet essentiellement par un vecteur (insecte). La lutte contre ce virus passe par 4 piliers : détecter précocement, empêcher la multiplication : dépeupler, limiter les déplacements et vacciner.

Cette stratégie discutée régulièrement entre tous les acteurs de la filière bovine (l'État, le groupement de défense sanitaire (GDS), le groupement technique vétérinaire (GTV) Occitanie, les éleveurs, les chambres d'agriculture, les vétérinaires sanitaires et les laboratoires départementaux) reste évolutive mais est toujours à privilégier actuellement.

Suite aux premiers cas de DNC dans les Pyrénées-Orientales, ayant entraîné la mise en place en urgence de la méthode analytique (PCR) par leur laboratoire départemental, le laboratoire départemental audois s'est mobilisé pour former ses agents et obtenir l'agrément pour les analyses officielles, l'objectif étant alors de se préparer au mieux et le plus rapidement possible pour apporter un soutien aux éleveurs audois en cas de prolifération de ce virus sur notre propre territoire.

Fin novembre 2025, la partie technique de la méthode analytique a ainsi été validée sur les différentes matrices possibles (biopsie, sang, écouvillons). A l'apparition du premier et seul foyer actuel dans l'Aude le 14 décembre 2025, une demande d'agrément a été reformulée. Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête d'agrément, dans le cadre d'un probable appel à candidature en janvier 2026, le dossier de validation de la méthode analytique a été, à ce jour, finalisé.

Lors de la session du Conseil départemental du 18 décembre 2025, le département de l'Aude s'est positionné contre l'abattage systématique des foyers infectieux comme solution unique de lutte contre l'épizootie de DNC en Occitanie et a demandé au gouvernement d'étudier toutes les solutions alternatives :

- Vaccination en urgence de tous les animaux de la zone,
- Contrôle strict des déplacements jusqu'à l'obtention de l'immunité collective,
- Entendre les représentants de l'agriculture de nos territoires et d'examiner les alternatives au dépeuplement intégral des cheptels en zone vaccinale,
- Débloquer une enveloppe de soutien aux exploitations à la hauteur des enjeux pour l'ensemble des éleveurs touchés par les restrictions, et non aux seuls agriculteurs soumis au dépeuplement,
- Porter au niveau national et européen une réflexion sur l'évolution nécessaire du cadre réglementaire encadrant le commerce et la lutte contre les maladies des animaux de rente,

Le LDA a donc tout mis en œuvre afin d'être techniquement prêt pour intervenir sur des contrôles officiels permettant la détection précoce de la maladie dans nos cheptels, ceci permettant de préserver notre filière élevage et une alimentation saine et durable pour l'ensemble des Audois.

Chiffres clés

29 foyers de DNC en Occitanie dont 1 dans l'Aude

Plus de 1 000 bovins abattus en Occitanie

22 000 bovins (100 %) vaccinés dans l'Aude en janvier 2026

2 personnes habilitées au LDA à réaliser les analyses DNC

Un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) commun à tous les collèges

Le plan de maîtrise sanitaire (PMS) est un document essentiel en matière d'hygiène et de sécurité des aliments. Il est obligatoire dans tous les établissements détenant, préparant et distribuant des denrées alimentaires comme c'est le cas pour les restaurations scolaires des collèges de notre département.

Ainsi le Laboratoire départemental d'analyses (LDA), qui travaille en soutien du service éducation et des collèges depuis 2023, a élargi la convention initiale, portant sur des audits de contrôle des pratiques professionnelles (les 24 collèges disposant d'un service de restauration collective ont été audités) ainsi que sur des actions de formation sur les bonnes pratiques d'hygiène in-situ (200 agents ont été formés), afin d'y intégrer la rédaction et la mise en œuvre d'un plan de maîtrise sanitaire (PMS) harmonisé.

Ce PMS commun à l'ensemble des collèges a été rédigé par l'équipe du LDA à l'été 2025 afin d'apporter une base réglementaire et uniforme à tous les établissements disposant d'un service de restauration.

Deux demi-journées de formation ont ensuite suivi pour transmettre aux chefs de cuisine la feuille de route attendue.

Des visites, sur chacun des 24 sites, seront enfin programmées en 2026 pour adapter le PMS à chaque structure tout en conservant la trame commune.

Cet accompagnement du LDA est essentiel pour garantir la qualité sanitaire des produits distribués aux élèves, favorisant ainsi une alimentation saine et durable.

 Chiffres et dates clés

24 collèges concernés

21 chefs formés

200 agents impactés

Rédaction : été 2025

Formations : septembre 2025

**Visites sur site et accompagnement : 1er semestre
2026**

Axe 3 Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains

Avec ses compétences en matière de protection de l'enfance, d'insertion, de prise en charge de l'autonomie et d'accompagnement du handicap, le Département est historiquement positionné sur des missions d'accompagnement tout au long de la vie des Audois, nécessitant une coordination entre les différents secteurs. Toutefois, les solidarités humaines s'exercent au-delà des secteurs réglementaires du social et peuvent englober l'éducation, la jeunesse, l'accessibilité des services au public et l'aménagement du territoire afin de développer une envie de vivre ensemble sur notre territoire.

L'Aude est structurellement l'un des départements les plus fragiles de France. En 2025, les données confirment une situation sociale complexe, marquée par un taux de pauvreté parmi les plus élevés de l'Hexagone.

Face à ce constat, le Conseil départemental renforce plusieurs dispositifs :

- le pacte des solidarités : un plan d'actions visant à réduire le non-recours aux droits (estimé à 30 % pour certaines aides) et à favoriser l'insertion professionnelle.
- Soutien au logement : plus de 70 % des Audois sont éligibles au logement social, illustrant le bas niveau des revenus globaux.
- Accompagnement RSA : Une réduction drastique des délais d'orientation pour les nouveaux bénéficiaires afin d'éviter les glissements dans la précarité

« Univers-cité : des courts contre les clichés »

Dans le cadre de ses actions menées pour soutenir l'égalité entre hommes et femmes et lutter contre les stéréotypes liés au genre ou à l'orientation sexuelle, le Département (service culture et mission égalité/diversité) a coordonné un projet d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en partenariat avec le centre social Max Savy de Carcassonne et l'association Cinem'Aude.

Ce projet, voulant sensibiliser aux enjeux culturels des publics empêchés en situation de vulnérabilité, a permis la participation d'une vingtaine de jeunes du centre social autour d'un projet qu'ils ont dénommé « Univers-cité : des courts contre les clichés ».

Une programmation d'une douzaine de courts-métrages qui interrogeaient et bouscullaient les conceptions traditionnelles de la féminité ou de la virilité ont été soumis à l'avis des jeunes lors de trois séances de projection les mercredis après-midi accompagnées par des médiateurs. Le

visionnage des films a donné lieu à des débats entre jeunes participants ; certains films ont beaucoup plu, d'autres moins.

Les jeunes ont été invités à s'exprimer sur ce que les films leur inspiraient, ce qu'ils pensaient du thème, de l'histoire, des personnages, du son ou de l'image... ce qui leur plaisait, les dérangeait ou faisait écho à leur vie quotidienne. Ils ont finalement voté et sélectionné 4 de ces films. Drôles, percutants voire interpellant, ces films interrogeaient les stéréotypes sur les femmes et sur les hommes, le regard des autres, les notions de respect ou les rapports de force.

La restitution a donné lieu à une soirée ciné-débat animée par les jeunes et la projection des films de leur sélection, le vendredi 27 juin à 17 h au centre social, en présence de partenaires institutionnels et associatifs. Cette soirée ciné-débat a donné lieu à des échanges riches et a permis aux jeunes de devenir ambassadeurs du projet en animant leur propre évènement et en expliquant les débats, parfois intenses, qu'ils avaient eu lors du visionnage des films proposés.

 Chiffres et dates clés

20 jeunes

Travail sur le choix des films : Les mercredis 15, 22 et 29 janvier 2025

Présentation de leur sélection : Le vendredi 27 juin 2025



L'Alliance pour la Jeunesse Audoise (AJA)

Les « politiques jeunesse » présentent beaucoup d'enjeux et sont portées par de nombreux acteurs, parfois isolés. Le Département a souhaité impulser la création d'un réseau, l'Alliance pour la Jeunesse Audoise (AJA), dynamique partenariale de coopération autour des questions jeunesse, qui a fêté fin 2025 ses trois années d'existence.

Depuis sa création, l'AJA a su insuffler un état d'esprit basé sur la convivialité, l'horizontalité et un formalisme limité qui favorisent les échanges sincères et constructifs. La capacité du Département à fédérer les acteurs d'horizons divers mais complémentaires est reconnu par l'ensemble des membres. L'AJA s'est imposée dans les réseaux et projets jeunesse, créant un fort sentiment d'appartenance commune.

Aujourd'hui, ses membres souhaitent franchir un nouveau cap pour pérenniser cette alliance et lui donner encore plus de poids. Dans un contexte de raréfaction des moyens, il est plus que jamais nécessaire d'unir les forces pour accompagner les jeunes en situation de vulnérabilités.

En décembre, l'Alliance pour la Jeunesse Audoise a rassemblé tous ses membres pour revenir sur le chemin parcouru et réfléchir aux prochaines étapes. Fidèle à son objectif de faire de ces rencontres des moments de consolidation de la culture commune, ce séminaire était animé par deux professionnelles formées à la maturité coopérative. Leurs apports ont permis de mesurer le chemin parcouru et les compétences développées collectivement.

Le Département a par ailleurs confié à une stagiaire en Master « Intervention en développement social » de l'université de Montpellier une mission d'appui « quel modèle socio-économique pour l'AJA et quel modèle socio-économique pour pérenniser cette dynamique et consolider les membres qui la composent ? » pour travailler sur l'avenir de cette initiative.

En interne au Département, le groupe « transversalité interne jeunesse » se réunit régulièrement en parallèle que l'AJA. Ce groupe est composé notamment de référents des directions ayant des actions jeunesse : Direction Enfance Famille, Direction Action Sociale Territoriale, Direction de l'Éducation, Collèges, Culture, Jeunesse et Sports, Archives départementales, MDPH. Toutes les directions peuvent y participer de façon ponctuelle si elles mènent des actions jeunesse.

Chiffres et dates clés

18 cafés jeunesse réparties sur l'année : pour échanger des informations, partager des pratiques, mieux se connaître

6 juin : séminaire de l'AJA sur la thématique participation des jeunes / postures des professionnels.

15 décembre : séminaire bilan et perspectives de l'AJA



AJA du 15 décembre 2025

Sport : un programme aux objectifs multiples

Le sport constitue un pôle autour duquel tout le monde peut se rassembler sans distinction d'origine, de situation et de conviction. La collectivité s'évertue à faire de sa politique sportive un véritable levier d'égalité, d'éducation et de citoyenneté aux côtés de ses partenaires privilégiés du mouvement sportif et de l'Éducation nationale.

La politique sportive départementale vise à aider l'ensemble des acteurs du sport dans le développement et la promotion des pratiques.

Depuis plus de 20 ans la politique sportive ne cesse d'évoluer en matière de développement durable. Son concept a été pensé de façon partenariale, concertée et solidaire au travers de différentes actions qui permettent de favoriser l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre, d'enrichir la culture sportive des plus jeunes, de soutenir les événements sportifs organisés sur le territoire, les clubs de niveau national et les sportifs de haut niveau.

Au-delà du public jeune et des personnes en situation de handicap, la féminisation du sport, l'insertion sociale par le sport, la prévention de la perte d'autonomie et le bénévolat sont autant d'axes développés dans le cadre de la politique sportive départementale.

Zoom sur le programme plein air

Quasiment unique en France, le programme Plein Air est une belle vitrine de la politique sportive en direction de la jeunesse audoise. Il est important de souligner que dans la construction du jeune citoyen, les sports de nature présentent des intérêts particuliers d'éducation à l'environnement, de sensibilisation à la protection de la nature et de prévention des dangers liés à la pratique.

A son origine en 1983, le public ciblé était les jeunes des quartiers défavorisés et le programme proposait des activités peu pratiquées à cette période, telles que : ski de fond, plongée sous-marine, aviron, moto éducative, kayak, équitation, voile, spéléologie et escalade.

Très vite, le Programme départemental de plein air a intéressé les établissements spécialisés de type IME (institut médico-éducatif) ou IMP (internat médico-pédagogique), et les écoles primaires voyant là une opportunité de permettre la découverte des sports de nature aux élèves.

Les publics des quartiers sensibles ont toujours été intégrés à la programmation mais les établissements spécialisés et surtout les scolaires ont mis en avant les notions d'inclusion et d'éducation du Programme départemental de plein air. Il s'agissait d'enrichir la culture sportive de tous les jeunes audois, de faire découvrir les richesses naturelles du territoire à travers les sports de nature et de les sensibiliser à la protection de la nature.

Il est vrai, l'Aude est un terrain de jeu exceptionnel, un stade à ciel ouvert présentant des lieux naturels d'exception qui favorisent la pratique des sports de nature. Ces pratiques sportives sont bien identifiées comme support à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement.

Depuis 42 ans, le Programme départemental de plein air fait le bonheur des jeunes et moins jeunes audois en leur permettant de découvrir un panel d'activités donnant du sens aux apprentissages en tenant compte le territoire et les ressources locales.

À ce jour, les 11 activités proposées sont l'escalade, le kayak, le ski de fond, le golf, la spéléologie, le tir à l'arc, le vélo tout terrain, le disc golf, le laser run, l'orientation et la voile.

Au fil du temps, le programme départemental de plein air s'est diversifié en proposant ses activités dans d'autres champs d'intervention de la collectivité comme l'insertion, l'inclusion ou l'autonomie.

Les publics concernés :

Les scolaires (les primaires du milieu rural, les collèges)

L'ensemble des associations (fédérations d'éducation populaire, handicap, centre de loisirs, clubs sportifs, associations communales, etc.)

Les établissements spécialisés (ITEP, IME, GEM, hôpitaux de jour)

Les structures d'accueil à caractère social (MDS, SAE, MECS, SAMI, Arche, etc.)

Les Ehpad (à titre expérimental sur des opérations intergénérationnelles)

Chiffres clés

Budget de 90 000 €

Une équipe en interne composée de 9 personnes, 7 éducateurs sportifs, 1 coordonnateur, 1 secrétariat, accompagnée de 6 prestataires de service.

Fréquentation comprise entre 16 et 20 000 Audois/an

Calendrier annuel

Janvier : « Raid Blanc » – collèges et lycées (sports d'hiver ski de fond, biathlon, course d'orientation en raquettes)

Mars : « Semaine olympique et paralympique » (collèges + écoles)

Avril : « Raid Noir » (spéléologie, course d'orientation et activités de délestage)

Juin : « Journée olympique et paralympique » (collèges)

Juin : « Raid planète » – collèges et lycées (sports nautiques + quiz sur l'environnement)

Juillet et août : « Raids Aude Défi Montagne » (réservés aux accueils de loisirs sans hébergements adolescents)

Septembre : Journée nationale du sport scolaire

Octobre : Raid vert collège (sports de nature terrestres, vtt – tir à l'arc – golf – disc golf – run & bike – laser & run)

Juillet et août : « Raids Aude Défi Montagne » (réservés aux accueils de loisirs sans hébergements adolescents)

Septembre : Journée nationale du sport scolaire

Octobre : Raid vert collège (sports de nature terrestres, VTT – tir à l'arc – golf – disc golf – run & bike – laser & run)

KAYAK



GOLF



ESCALADE



SKI DE FOND



VÉLO TOUT TERRAIN



TIR A L'ARC

2. Échauffement des épaules

Effectuer 8 rotations des épaules en avant et 8 rotations des épaules en arrière



Même pas
MAL?

2. Échauffement des épaules

Effectuer 8 mouvements de bas en haut en gardant les bras tendus





DISC GOLF



SPÉLÉOLOGIE



Journée sportive intergénérationnelle / collège de Couiza et Ehpad de la commune



Journée de sensibilisation au handicap



Rallye citoyen en collège



Programme de prévention des troubles musculo-squelettiques pour les agents collègues

Budget citoyen #3

Dans le cadre de sa politique de démocratie participative, le Département de l'Aude a lancé la troisième édition de son Budget Citoyen 2024/2025. Les Audoises et Audois ont été invités à proposer des idées pour leur territoire et à choisir les projets qui allaient être financés.

Comme précédemment, chaque projet devait répondre à au moins un des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD), présenter une utilité sociale, être collectif, accessible à tous et d'intérêt général. Cette édition a particulièrement encouragé les initiatives qui privilégiaient des achats locaux, mutualisés, responsables et écoresponsables, afin de soutenir l'économie locale tout en réduisant l'impact environnemental.

L'accompagnement des porteurs de projets par La Ruche Associative a permis, même aux projets non financés, de gagner en maturité et en structuration. Grâce aux adaptations du règlement et des modalités de participation, cette édition a touché un public plus large, avec davantage de votants et de projet lauréats que lors des éditions précédentes.

 Chiffres clés

1 million d'euros dédiés

200 idées déposées

38 projets lauréats, au moins 1 par canton

Plus de 30 000 votants

Dépôt des idées et votes à partir de 11 ans pour les habitants de l'Aude

Calendrier :

Dépôt des idées : nov.–déc. 2024

Vote citoyen : avril 2025

Annonce des lauréats : mai 2025

Réalisation : 2025–2027

Moment clé : **Session du 27 juin 2025**

L'assemblée départementale a acté la liste des projets lauréats. Les représentants des associations porteuses de ces projets étaient conviées et ont partagé un moment convivial avec les élus et les équipes du Département.



Premières pages :

Encore un plouf ! Album de l'année

Le Département (Bibliothèque Départementale de l'Aude et Protection Maternelle Infantile), la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole Grand Sud sont associés et portent ensemble le dispositif « Premières pages », proposé par le Ministère de la culture. Cette opération vise à sensibiliser aux bienfaits de la lecture dès le plus jeune âge et s'inscrit pleinement dans la

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

S²LOW

mission de soutien à la fonction parentale qui anime les trois partenaires. Cette opération d'envergure a permis de réunir les médiateurs du livre et de la petite enfance autour de formations, rencontres communes et de renforcer les compétences des uns et des autres : découvrir la littérature de jeunesse, comment lire un album, la psychologie du tout-petit, son éveil culturel, l'accueil des familles...

L'opération consiste à offrir à chaque enfant né ou adopté dans l'Aude l'année précédente un album de naissance. En amont de la campagne de distribution de cet album, sélectionné par un jury, une journée professionnelle à destination des acteurs du livre, de la petite enfance et de la parentalité a lieu en octobre chaque année. Cette journée permet un temps de rencontres avec l'auteur et l'éditeur de l'album de naissance de l'année en cours, afin de donner les clefs et éléments de langage pour accompagner la distribution de l'album aux familles, de prévoir des actions autour de cet album. La bibliothèque départementale de l'Aude crée et étoffe depuis le début de cette opération, des malles contenant des outils autour du livre et des tapis de lecture.

Chiffres clés

1500 albums commandés pour offrir aux petits Audois

108 lieux de distribution de l'album Premières pages

22 actions proposées sur le territoire : séances de bébés lecteurs, spectacles, lectures...

122 professionnels formés

29 000 €/an

Calendrier

Janvier à avril : choix de l'album de naissance par un jury

Juin : lancement de la campagne de distribution des albums

Juillet : distribution de l'album par les points de retraits du territoire

Octobre : journée interprofessionnelle de rencontre et d'échanges au Département



Axe 4 Renforcer la solidarité entre les territoires et les générations

Dans l'Aude, les enjeux de solidarité sont particulièrement importants. Les revenus de la population sont plus faibles qu'ailleurs et le territoire est marqué par son caractère rural, un axe Castelnaudary – Carcassonne – Lézignan – Narbonne relativement bien desservi et des territoires en zones de montagne peu denses et éloignés des pôles de services. Dans ce contexte, le rôle et les responsabilités du Département sont d'autant plus forts et essentiels.

Au quotidien, les services du Département mettent tout en œuvre pour assurer un développement équilibré du territoire, notamment en matière d'accès aux services pour l'ensemble des populations. Le Département a fait des choix politiques pour chercher à corriger les déséquilibres constatés afin d'une part, de garantir l'égal accès aux droits et aux services pour les populations et d'autre part, de contribuer à donner à chaque territoire de l'Aude des capacités à se développer et à construire des projets.

En 2025, la solidarité dans l'Aude s'organise autour d'un mot d'ordre : le lien.

Face à une précarité marquée et à des défis climatiques croissants (sécheresse, incendies, manque d'eau), le Département porte des stratégies pour faire face aux enjeux de résilience.

La solidarité territoriale se traduit par des dispositifs qui visent à réduire les fractures (rural/urbain notamment) en offrant des solutions d'accompagnement aux petites communes mais également par la mobilisation de dispositifs de solidarité et de soutien exceptionnel, dans le cadre d'un plan Corbières cette année, comme à chaque fois que le territoire est touché par un événement dramatique.

La solidarité intergénérationnelle porte sur des enjeux bien vivre ensemble et le Département développe des projets qui rassemblent, en soutenant les jeunes, les familles, les proches aidants, en développant l'habitat partagé et les tiers-lieux mais également en mobilisant le sport et la culture pour entretenir le lien social. Cet enjeu sera au cœur du futur schéma des solidarités.

Plan départemental pour les Corbières

Un mois et demi après l'incendie qui a ravagé 17 000 hectares dans les Corbières les 5 et 6 août 2025, le Département de l'Aude a élaboré un plan de 10 M€ pour assurer l'habitabilité des territoires touchés et éviter qu'une telle catastrophe se reproduise. Il implique une nécessaire adaptation au changement climatique.

Le pilotage de la défense de la forêt contre les incendies et la restructuration des espaces boisés, le soutien aux projets de sécurisation en eau potable et en eau brute, la remise en culture de friches agricoles sont au cœur de ce plan. Imaginé à l'échelle des Corbières, il est destiné à servir de modèle pour l'ensemble du département de l'Aude pour les années à venir.

Voici les mesures en 6 axes :

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

→ Soutien agricole

Résorption des friches agricoles

Pass "Petits investissements dans les exploitations agricoles"

Analyse des goûts de fumée des raisins

→ Défense de la forêt contre les incendies (DFCI)

Pilotage de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI)

Amélioration des équipements de DFCI

Investissements dans les espaces pastoraux collectifs

Réorientation du dispositif SUDOE Use 4Forest (programme de financement de l'UE)

Coordination d'une recomposition territoriale des Corbières

→ Environnement et énergies renouvelables

Plantation d'essences forestières adaptées aux Corbières

Replantation d'arbres sur le linéaire départemental

Préservation du foncier agricole

→ Eau

Stockage d'eau brute

Sécurisation de la ressource en eau potable et préservation des bassins versants

Mobilisation de la ressource en eau et des réseaux hydrauliques agricoles

→ Aide aux communes

Réhabilitation des abords de village et reconstruction des espaces naturels

Écoute et attention aux besoins des habitants

Offre de service conjointe CAUE-ATD en direction des communes

Assistance psychologique aux habitants

→ Tourisme

Campagne de communication "(Re)venir, c'est soutenir"

Le prix de l'innovation pour "La force de renaître"

Le Département de l'Aude a reçu, lors des Assises des Départements qui se tenaient ce jeudi 13 novembre à Albi, le Prix de l'innovation dans la catégorie "Une chance pour les territoires" pour son plan d'habitabilité et de résilience pour les Corbières, "La force de renaître". La récompense vient saluer le caractère novateur mais aussi exportable à d'autres territoires de ce dispositif, pensé au lendemain du méga feu et qui répond notamment à la nécessaire adaptation des paysages au changement climatique.



"Je reçois ce prix au nom des Audoises et des Audois. Je veux aussi remercier tous les Départements et leurs services d'incendie et de secours qui sont venus nous aider. Quand on se retrouve confronté à une telle catastrophe, on se dit qu'on ne peut pas baisser les bras et regarder le territoire mourir. Donc on se relève et on agit."

Hélène Sandragné, Présidente du conseil départemental.

Ecoutes territoriales « Habiter, travailler, agir ensemble... pour renaître » dans les Corbières

Suite au méga-incendie des Corbières qui a détruit 17 000 hectares et laissé un territoire sinistré, le Département de l'Aude a souhaité lancer une consultation des habitants et acteurs de ce secteur. Celles et ceux qui font le territoire, y vivent, y travaillent, y ont grandi ou s'y sont installés ont été invités à s'exprimer sur leur vie, hier, aujourd'hui et demain, dans les Corbières.

La volonté est de recueillir la vision, les idées et l'expérience des habitants pour construire ensemble le futur du territoire, avec tous les acteurs concernés.

Pour ce faire, un comité de pilotage incluant les élus départementaux et les maires volontaires du secteur a été constitué.

Des rencontres individuelles et collectives ont été organisées dans différentes communes du territoire : Talairan, Durban-Corbières, Villesèque-des-Corbières, Fabrezan, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Fontjoncouse, Bizanet et Coustouge.

L'action a débuté en décembre 2025 pour se poursuivre en janvier et février 2026.

Les « écoutes » sont un dispositif proposé, conçu et animé par Territoires et citoyens en Occitanie (TCO) et l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL).

 Chiffres et dates clés

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

S²LOW

Cinq jours de rencontres sur le secteur

Plus de 120 entretiens réalisés

Calendrier :

Rencontres sur le terrain : Les 11, 12, 13 décembre 2025 et 5, 6 janvier 2026

Restitution des écoutes : mi-février 2026

Réécriture du schéma des solidarités

L'année 2025 a été marquée, pour l'ensemble du champ des politiques sociales, par la démarche de réécriture du Schéma des solidarités, l'occasion d'évaluer les politiques mises en œuvre, de réinterroger les besoins et les objectifs et de proposer de nouvelles orientations et de nouveaux objectifs à atteindre sur la durée du schéma.

Au-delà des productions qui ont été faites, il est à noter la forte implication des agents, de la DGA Solidarités Humaines bien sûr, mais également de l'ensemble des autres directions du Département, et des partenaires qui sont venus nombreux sur les différents temps proposés. Les instances représentatives du Département ont été associées et se sont mobilisées : CESE (Conseil économique, social et environnemental), CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), et CDJ (Conseil Départemental des Jeunes). Les élus départementaux, présidente et vices-présidentes, ont piloté et accompagné l'ensemble de la démarche.



Le Schéma des Solidarités devrait être adopté au 1^{er} semestre 2026.

10 séminaires

Plus de **500 participants**, dont 200 partenaires

Plus de **3 000 productions**, propositions...



Accueil de services civiques internationaux

En 2025, le Département de l'Aude a accueilli deux services civiques internationaux originaires de l'Équateur et du Pérou, deux pays avec lesquels la collectivité entretient des partenariats de coopération décentralisée. Ces deux volontaires ont réalisé une mission de 8 mois au sein des services départementaux, leur permettant de découvrir et de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de la collectivité.

La mission de Mila, venue d'Équateur, était dédiée à la promotion du Budget Citoyen, en lien avec les services concernés. Coraima, venue du Pérou, a quant à elle été accueillie au sein du service Environnement, où elle a contribué à la mise en place d'actions de sensibilisation à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement.

Toutes deux ont réalisé leur mission en binôme avec une service civique audoise. Cette action s'inscrit dans une démarche construite conjointement avec le service Jeunesse, qui a recruté dans le même temps quatre jeunes audoises pour effectuer une mission de service civique au Département. L'objectif était de favoriser une dynamique collective entre ces jeunes volontaires, afin qu'elles puissent concevoir et mener des actions communes au-delà de leurs missions respectives.

La Journée départementale de l'éducation à la citoyenneté mondiale a constitué un temps fort de cette dynamique. Les volontaires du Département ont contribué ensemble à l'organisation et à l'animation de l'événement. Elles ont également réalisé une vidéo visant à mettre en valeur les propositions des jeunes Audois pour un monde meilleur, illustrant concrètement leur engagement citoyen et solidaire.

 Chiffres clés

2 volontaires

8 mois de mission



**Lutte
contre**

les violences intrafamiliales

L'action de lutte contre les violences intrafamiliales revêt plusieurs aspects :

> L'accompagnement des victimes avec :

- le financement de 2 postes d'intervenantes sociales en police / gendarmerie et le service spécialisé d'aide aux femmes victimes de violences sexistes
- l'articulation avec la CAF et la MSA pour l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales :

> Un groupe de travail interne

> un réseau départemental : Des rencontres trimestrielles qui regroupent chacune entre 30 et 40 participants, pour un réseau qui recense plus de 150 structures. Le réseau a pour vocation principale l'interconnaissance par le partage d'informations, mais aussi par le « faire ensemble ». Dans ce cadre, des groupes de travail spécifiques travaillent sur des projets, mettent en place des actions, des outils, organisent des manifestations (colloques, festivals de cinéma, ...)

En 2024, le Département a répondu à un appel à projet FSE+ et a bénéficié pour 2025 de financements qui ont permis de renforcer son action de lutte contre les violences familiales en développant des formations, des outils et des actions de sensibilisation.

 Chiffres et éléments clés

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE



Plus de 150 partenaires inscrits dans le réseau VIF : associations, professionnels indépendants, institutions (CAF, gendarmerie, État, hôpitaux, ...), des collectivités...

Déploiement d'un plan d'action dans le cadre d'un appel à projet européen FSE + (financement obtenu de 104 849 €)

Une dizaine d'actions portées par le CD et le réseau : colloques, manifestations, outil internet...

plus de 350 personnes au colloque sur l'inceste

9 temps de sensibilisation en direction des élus, du milieu sportif

Des outils en cours de déploiement : mallette VIF, dispositif Fée ta Valise

Une page internet dédiée sur intranaude, permettant aux victimes, témoins, auteurs, de s'orienter et être accompagnés

Moments clés

de septembre à novembre 2025 : Prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport

∞ 5 soirées : Carcassonne (29/09), Castelnaudary (30/09), Limoux (01/10), Narbonne (17/11) et Lézignan Corbières (18/11) avec l'appui de l'association Colosse aux pieds d'argile et du SDJES

1er décembre : Visio conférence de Karen Sadlier à l'intention des professionnels de la parentalité, avec l'association « Tisser des liens »

2 décembre : Colloque « Face à l'inceste »

décembre : Prévention des violences intrafamiliales à l'attention des maires, élus et collaborateurs de l'Aude

3 matinées de sensibilisation (09, 11 & 12/12) assurées par le CIDFF de l'Aude



Participation du Conseil départemental des jeunes à l'European Youth Event à Strasbourg

En juin 2025, quatre jeunes volontaires du Conseil départemental des jeunes (CDJ), accompagnés d'un agent du Département, se sont rendus à l'European Youth Event (EYE) à Strasbourg pour une mission de quatre jours. L'EYE est une rencontre internationale qui réunit des milliers de

jeunes de toute l'Union européenne – et au-delà – afin de débattre, échanger et réfléchir ensemble aux grands enjeux de la société et de l'Europe.

Les jeunes Audois ont participé à de nombreux ateliers thématiques au sein du Parlement européen, leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'Union européenne et de rencontrer des jeunes venus d'autres pays. Ils ont également pu échanger avec des professionnels sur les dispositifs européens dédiés à la jeunesse, tels que Erasmus+.

À leur retour, les quatre jeunes ont restitué leur expérience à l'ensemble des membres du Conseil départemental des Jeunes (CDJ) lors du forum du 16 juillet 2025 à Port-Mahon, contribuant ainsi à diffuser les opportunités européennes et à renforcer l'engagement des jeunes du territoire.

Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

4 jours (Du 12 au 15 juin 2025)

4 jeunes audois membres du CDJ

8 500 à 9 000 jeunes européens âgés de 16 à 30 ans participants aux EYE 2025

Moments clés :

Découverte du parlement européen

Participation à un atelier au sein du parlement sur les enjeux auxquels font face les jeunes ruraux

Échanges sur les dispositifs jeunesse de l'UE

Test d'un jeu en groupe avec d'autres jeunes sur les médias

Participation à un atelier sur la santé mentale des jeunes

Découverte du métier de traducteur

Réalisation de petites interviews pour la radio



Journée départementale de l'éducation à la citoyenneté mondiale

Le dispositif régional Tandems Solidaires, piloté par le réseau régional multi-acteurs Occitanie Coopération et financé par l'agence française de développement, la Région Occitanie et le Département de l'Aude, permet à des établissements scolaires et de formation de s'associer à des associations de solidarité internationale. Ces « tandems » développent, avec les élèves et leurs équipes éducatives, des projets pédagogiques et citoyens tout au long de l'année scolaire.

En tant que co-financeur et membre actif d'Occitanie Coopération, le Département de l'Aude s'engage pleinement dans ce dispositif et en propose une déclinaison spécifique sur son territoire. Cet engagement se traduit notamment par :

L'accompagnement des porteurs de projets,

L'intervention de services civiques internationaux,

La mise en place d'un fil rouge commun à l'ensemble des tandems,

Et l'organisation d'une journée annuelle de restitution.

Pour l'année scolaire 2024-2025, sept projets Tandems Solidaires ont été financés dans l'Aude. La restitution s'est tenue le mardi 27 mai 2025 à l'Hôtel du Département à Carcassonne.

Cette journée a permis de donner la parole aux élèves engagés dans les projets et d'ouvrir un espace d'échanges autour du volontariat, de l'engagement citoyen et de la notion de « faire mondialité ».

Conçue et animée par des jeunes audois et internationaux en service civique, mobilisés au sein de différents services départementaux, cette journée a mis en valeur l'implication des jeunes dans la construction de projets solidaires, ouverts sur le monde.

 Chiffres clé

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

27 représentants de structures partenaires

7 associations porteuses d'un projet Tandems Solidaires

7 enseignants

91 élèves de la primaire au lycée

Moment clé : Mardi 27 mai 2025

- Restitution des projets par les élèves accompagnés de leurs professeurs (diffusion photos, reportages, vidéos réalisés par les élèves)
- Diffusion d'une vidéo réalisée par les services civiques du Département regroupant l'ensemble des propositions pour un monde meilleur des élèves audois ayant suivi un projet tandem au cours de l'année 2025 ;
- Échange autour de l'engagement des jeunes avec les services civiques internationaux venues d'Amérique Latine, des représentants de France Volontaires, d'Occitanie Coopération, de la Région académique d'Occitanie ;
- Temps collectif ludique autour des réalisations des élèves.



Axe 5 Développer une économie durable et solidaire

Face aux urgences sociales et écologiques, le Département affirme son engagement pour une économie durable et solidaire, au service de l'intérêt général. Cette économie place l'humain, la justice sociale et la préservation de l'environnement au cœur des choix publics.

Elle repose sur la transition écologique des modes de production et de consommation, le soutien aux filières locales, à l'économie sociale et solidaire, et à l'innovation sociale. Elle favorise l'emploi de qualité, non délocalisable, et contribue à la cohésion des territoires.

Par une action publique exemplaire et partenariale, le département agit pour réduire les inégalités, sécuriser les parcours de vie et accompagner les transitions économiques et écologiques, afin de construire un avenir plus juste, solidaire et soutenable pour toutes et tous.

Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Environnementalement Responsables (SPASER)

Les acheteurs soumis au code de la commande publique et dont le montant total annuel des achats est supérieur à 50 millions d'euros hors taxes sont tenus d'adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Ce schéma, conformément à l'article L2111-3 du code de la commande publique, « détermine les objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire. »

Le SPASER, ou Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables, est un outil stratégique et réglementaire.

Avec un montant global de 91,35 millions d'euros € TTC en 2024, le Département est le premier acheteur au niveau local, la structure de ses achats reflète l'étendue de ses interventions (actions sociales, voirie, infrastructures, bâtiments, informatique...) et son impact sur l'économie locale est réel et concret, ses dépenses en matière de commande publique étant majoritairement orientées sur le territoire départemental.

Soumis à l'obligation de rédiger un SPASER, le Département a saisi cette opportunité pour traduire ses orientations politiques dans le champ de la commande publique, pour disposer d'une véritable

feuille de route et consolider un dialogue vertueux avec le tissu économique et notamment les TPE/PME. Le Département de l'Aude a ainsi conçu le SPASER comme un véritable outil stratégique.

Au-delà des préoccupations indispensables que sont la responsabilité sociale (insertion professionnelle, économie sociale et solidaire, inclusion et du handicap, responsabilité éthique de nos contrats publics) et environnementale (préservation des ressources naturelles, de l'empreinte carbone de nos achats, et protection de nos agents et usagers) de la commande publique départementale, le Département a choisi et décidé d'ajouter un volet économique, visant à promouvoir l'optimisation des dépenses de la collectivité et la mobilisation de son volume d'achat au profit du tissu économique (attractivité, accessibilité de la commande publique départementale aux entreprises du territoire, performance et professionnalisation de la fonction Achat).

Les objectifs du SPASER du Département sont donc de :

- . Coordonner la commande publique départementale avec les politiques publiques de la collectivité,
- . Concevoir une politique d'achat soutenable, durable et responsable,
- . Mettre en place une approche croisée et vertueuse de la commande publique.

Avant sa rédaction, le schéma a fait l'objet d'une démarche collective impliquant les élus, les directions techniques et opérationnelles et le service des marchés publics. Après une phase d'analyse quantitative et qualitative des achats de la collectivité (quelles masses, quels montants, quelles familles d'achat, au profit de quelles politiques publiques, quels acteurs internes et externes ?), des réunions de travail et des groupes techniques ont été organisées.

En tant que document structurant, le SPASER du Département a une durée de vie de 4 ans (de 2026 à 2029) et dispose d'indicateurs de suivi et de performance afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

Chiffres clés

**91,35 millions d'euros € TTC d'achats par le
Département en 2024**

**Au total : 9 directions, 16 services, plus de 30 agents
ont été associés et ont participé aux travaux de
conception du SPASER**

Les axes du SPASER

Fruit de ce travail partenarial, le SPASER s'articule autour 3 axes déclinés en 11 orientations et 44 actions, ces actions ont été priorisées en fonction de leur impact, de leur degré de maturité, de leur complexité et de l'écart à franchir par rapport à l'existant.

Axe 1 : La responsabilité sociale de la commande publique départementale,

Orientations : Agir sur l'insertion professionnelle ; coordonner l'achat en faveur du handicap ; acheter de manière éthique.

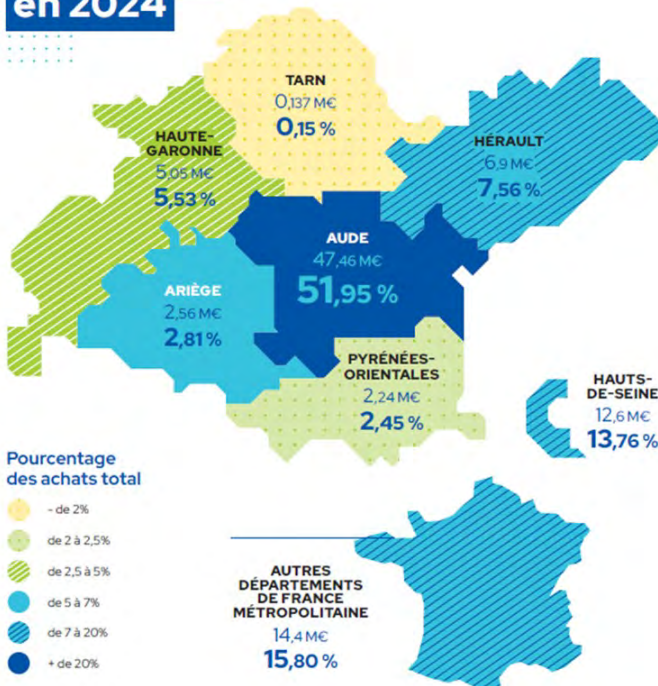
Axe 2 : La responsabilité économique de la commande publique départementale,

Orientations : Accroître l'attractivité de la commande publique départementale ; optimiser nos achats ; soutenir le tissu économique, professionnaliser l'achat public ; former, sensibiliser ; sécuriser.

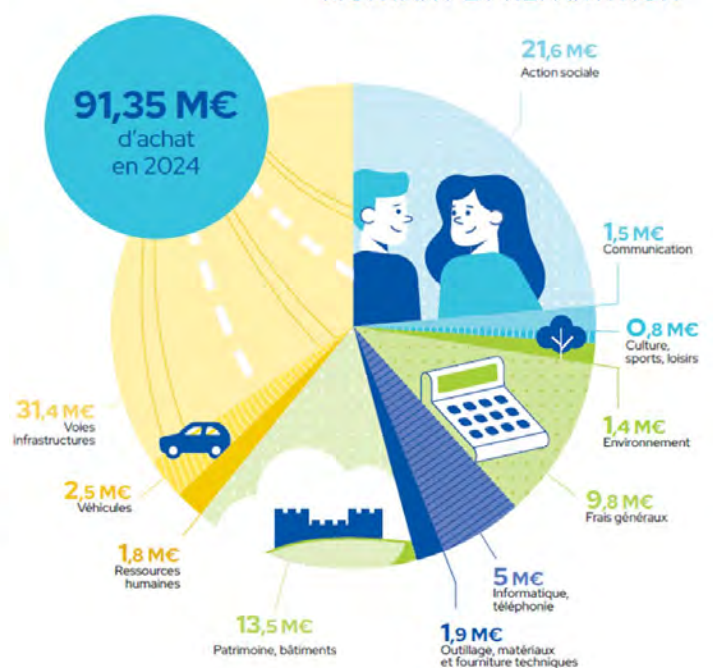
Axe 3 : La responsabilité environnementale de la commande publique départementale,

Orientations : Préserver nos ressources naturelles ; limiter de l'empreinte carbone de nos achats, protéger nos agents et usagers.

Répartition géographique des achats en 2024



MONTANT ET RÉPARTITION



ACHATS DE FOURNITURES ET SERVICES

46,45 M€
réalisés en 2024

Impact estimé sur l'emploi

- > Emplois directs : **464 emplois**
- > Emplois indirects : **140 emplois**

Soit **604 emplois**
générés plus ou moins directement,
dont 40% sont positionnés dans l'Aude.



Réutilisation par re-surfage des panneaux de communication « petits chantiers routiers »

Des panneaux de communication sont disposés sur les « petits » chantiers routiers. Ils assurent un rôle de signalisation des travaux en cours, de communications quant aux missions du Département liées à l'entretien et la sécurisation du réseau routier, tout en jouant un rôle dans la sécurité des travailleurs et des usagers. Ces panneaux constitués de matériaux robustes sont prévus pour durer longtemps et résister aux intempéries.

De nouveaux visuels pour la signalétique à déployer sur les futurs chantiers dans le cadre de « petites interventions » ont été définis en 2025. Plutôt que de jeter les panneaux obsolètes mais toujours en parfait état et commander des équipements neufs, le Département a fait le choix de procéder à un re surfage.

185 panneaux à remplacer

L'opération très simple à réaliser a consisté à riveter une nouvelle face décorée directement sur le panneau existant. Ce procédé « économe en matériaux » est valable pour les panneaux qui ne sont pas soumis à des contraintes réglementaires strictes de conception et de fabrication. Le projet a concerné le re surfage des panneaux de communication faisant partie de cette catégorie de signalétique non normalisée.

Le rendu d'un panneau resurfagé est identique à un panneau neuf.

 Chiffre clé

Matériaux réutilisés à 100 % (soit 4 000 kg plastique)



Application du décor sur une plaque plastique

Panneau fini



Rivetage de la plaque

Panneau fini

sur le panneau

Développement de l'accompagnement des restaurateurs audois

Le service Hygiène Alimentaire/bactériologie des Eaux est un service du laboratoire départemental d'analyses qui intervient pour garantir la sécurité sanitaire des aliments ainsi que pour assurer le suivi et le contrôle des eaux. Il représente ainsi un acteur local majeur dans la protection des

populations et un soutien fort aux filières locales sur l'ensemble du territoire. Les besoins d'accompagnement concernent notamment les métiers de bouche dont les restaurations commerciales.

Sur ce point, l'activité s'est fortement accentuée du fait d'un accroissement des inspections sanitaires mandatées par l'État en 2025. Ainsi, afin de s'assurer du respect des normes d'hygiène et de sécurité, en aval de ces inspections, sont proposées des actions préventives ou correctrices dont des analyses microbiologiques régulières permettant, sur différents types de denrées, de vérifier l'absence de germes dangereux pour la santé humaine.

Cet accompagnement du service hygiène alimentaire/bactériologie des eaux apparaît alors essentiel pour garantir la qualité sanitaire des produits vendus aux consommateurs.

 Chiffres et dates clés

20 nouveaux restaurants accompagnés en 2024

52 nouveaux restaurants accompagnés en 2025

Création d'une police sanitaire unique au 1er janvier 2024

Accroissement des inspections sanitaires à partir de mi-2024

**Retraitement en place de chaussée
procédé « REFRESH »**

La Direction Route et Mobilités engage chaque année un marché de type innovant sur le réseau routier départemental. Il permet de mettre en avant l'évolution des pratiques et des procès proposés par les entreprises en matière de techniques routières et avancées environnementales.

Cette année, le projet a concerné la rénovation de 2,5 km de route départementale (RD 325) sur la commune de LAFAGE par le biais d'une technique de reprofilage par retraitement en place de la chaussée sans apport de matériaux (procédé « REFRESH » pour chaussée souple à faible trafic), et application en finition d'un enduit superficiel d'usure. Les travaux ont été réalisés par Eurovia.

Habituellement, le reprofilage d'une chaussée souple consiste en la mise en œuvre de grave émulsion sur des surfaces plus ou moins étendues et la réalisation d'un enduit superficiel plusieurs mois après, à l'issue de la période de maturation de la grave. Ici, la technique innovante de retraitement a permis un reprofilage pleine largeur de l'ensemble du linéaire, le tout sans autre apport, hormis l'émulsion. Celle-ci intègre par ailleurs une part de liant biosourcé (huile végétale

modifiée) en remplacement du bitume habituellement utilisé. Ce liant biosourcé entre aussi dans la composition de l'enduit superficiel qui fut appliqué en suivant, sans délai supplémentaire.

 Chiffres et dates clés

99 500,00 € TTC

7.000 M2

Matériaux recyclés à 100 %

Moins 50 % de gaz à effet de serre

Rapidité d'exécution : 1 km/jour

Linéaire réalisé : 2,5 km

Intervention précédente : 2011

Travaux rénovation : 2025

Travaux réalisés le 15 sept. 2025

Suivi prévu durant 5 ans (2030)

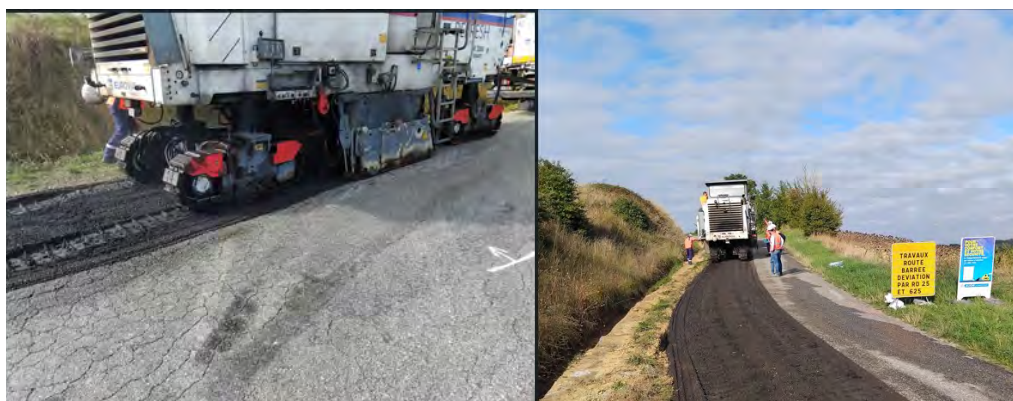
Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE

S²LOW





Soutien aux projets de transition énergétique et de mobilité douce portés par les communes et leurs groupements

Le dispositif aide aux communes évolue régulièrement pour s'adapter aux besoins des territoires identifiés dans le cadre d'une évaluation annuelle basée sur l'analyse des dossiers et les retours des communes et des partenaires techniques. Cette évolution s'est traduite en 2023 par l'adoption de principes d'éco-responsabilité des aides. La mise en œuvre de ces principes et l'adoption de nouveaux règlements d'intervention ont permis de dynamiser deux axes forts de développement durable que sont les mobilités douces et la transition énergétique notamment en faveur des logements communaux à vocation sociale.

Des relations étroites directes sont entretenues avec les communes et leurs groupements ainsi qu'avec les autres financeurs afin d'optimiser le financement des projets.

Chiffres clés

Sur 112 dossiers « bâtiments publics » retenus, 54 présentent un volet rénovation énergétique subventionnés à hauteur de 1,8 M€.

10 dossiers de rénovation de logements communaux ont également été subventionnés pour un montant de 190 K€.

11 dossiers d'aménagements et services cyclables ont été retenus pour 408 K€.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 011-221100019-20260312-2026_03_12_CD09-DE



Rénovation totale de la mairie et du logement communal de Cassaignes